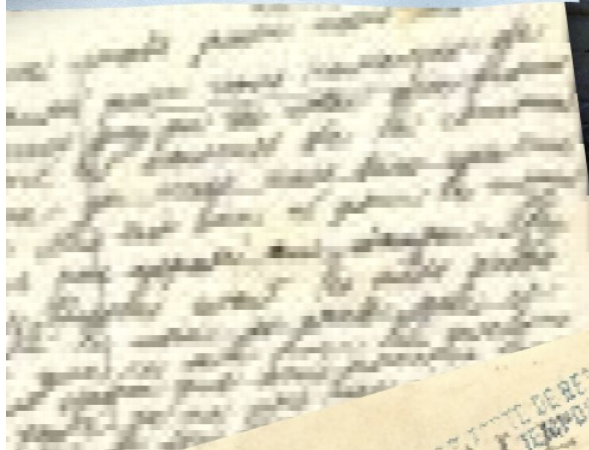
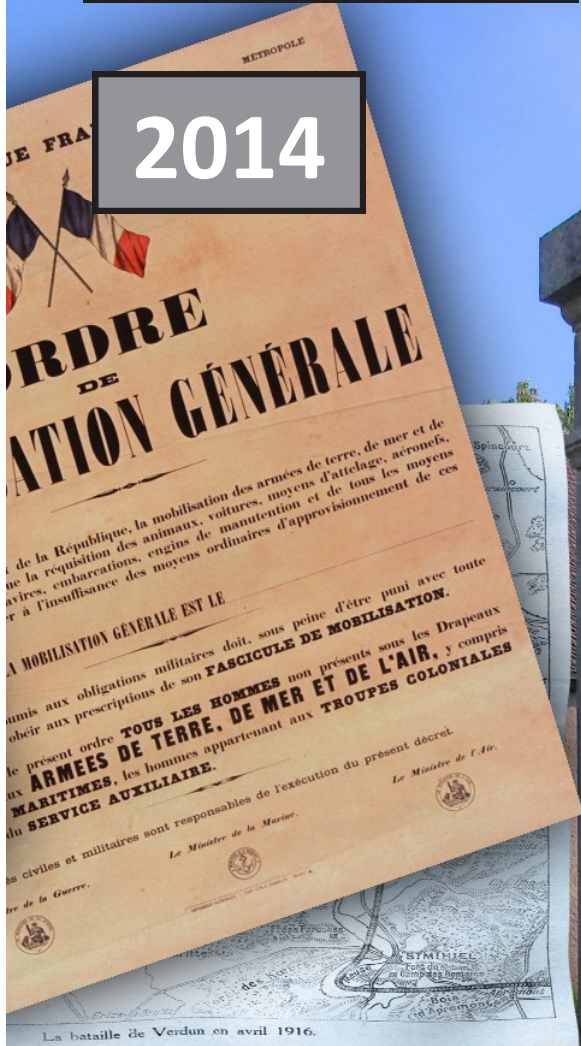


Le R'VIRAT

2014



Sommaire

Editorial

Echo du conseil	3
Présentation des commissions	5
Budget 2014	6
Travaux en cours et à venir	7
La restauration du Dugeon	8
Opération « zéro pesticide »	9
Les jardins ouvriers	10
Les éco-gestes	11
Faune et Flore	12
Un peu de civisme ...	13
Il y a cent ans à La Rivière...	14
Nouveaux commerces	16
Evènements	17
Vie associative	20
Intercommunalité	27
CCAS	29
Infos diverses	30
Etat civil	31
Agenda	31

L'année 2014 a été marquée par l'élection des conseils municipaux. C'est un conseil renouvelé, rajeuni et motivé qui va gérer la commune pendant les six années à venir avec, comme ligne de conduite « l'intérêt général ». J'en profite pour remercier sincèrement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance.

En parcourant ce premier R'VIRAT du mandat, vous aurez un aperçu des principales décisions que nous avons prises durant l'année écoulée. Le nouveau conseil y est présenté ainsi que chaque commission. Vous aurez aussi un résumé des événements qui ont animés le village durant l'année et une présentation du tissu associatif très varié de notre commune. Parmi les décisions fortes que nous avons prises cette année, il en est une qui fera date. Nous avons, sous la pression de la Poste, et à contrecœur, décidé de transformer le bureau de poste de La Rivière-Dugeon en Agence Postale Communale. Vous trouverez les détails de cette décision dans les pages suivantes.

Dans un tout autre registre, mais dans la droite ligne de nos valeurs, nous nous sommes engagés dans une démarche visant à ne plus utiliser de pesticides pour désherber les rues du village. Cette année, nous avons réduit fortement l'utilisation de ces produits nocifs pour la santé et, dès l'année prochaine, notre objectif est d'atteindre « zéro pesticide ». J'invite tous les jardiniers amateurs et les propriétaires à nous suivre dans cette démarche car c'est en unissant nos efforts que nous arriverons à atteindre cet objectif ambitieux.

Nous avons fêté le triste anniversaire de la guerre 14/18. A cette occasion, quelques personnes se sont mobilisées pour réaliser un travail remarquable sur cet événement tragique, gravé dans les mémoires. Je félicite les bénévoles qui ont fait ce travail dont il restera une trace indélébile au travers de l'ouvrage qu'ils ont publié.

Je vous propose maintenant de nous tourner vers l'avenir avec deux chantiers que nous aurons à traiter parmi d'autres.

Nous projetons de réaliser courant 2015 des travaux importants de mise en conformité des réseaux d'assainissement des quartiers de la Glacière et du faubourg de la planche du Fourneau. Ces travaux en phase d'étude à ce jour, seront réalisés plus rapidement que prévu afin de bénéficier du plan de relance que le conseil général a mis en place en augmentant les subventions de 10% supplémentaires pour des travaux d'assainissement. Nous envisageons également de lancer une étude visant à moderniser notre réseau d'éclairage public, et ce avec l'accompagnement du SYDED.

Dans cette édition 2014 du R'VIRAT, l'équipe de rédaction a fait un zoom sur les quelques travaux réalisés sur le territoire de la communauté de communes et de notre village. Notamment, les travaux réalisés dans le lit du Dugeon, qui ont beaucoup fait parler ; L'école intercommunale construite par le Syndicat des Ecoles de la Vallée du Dugeon dont l'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire 2015/2016 ; Le projet en cours d'aménagement d'un chemin de découverte des richesses de notre village sous maîtrise d'œuvre de la communauté de commune; et enfin un zoom relatif à la Zone d'Activité Economique de Bulle. Je souhaite rappeler que ces travaux ont pour objectif essentiel d'améliorer notre espace de vie et de rendre notre secteur encore plus attractif.

Pour terminer, je félicite l'équipe de rédaction pour la publication de cette première édition du R'Virat du mandat, je remercie les employés communaux qui accomplissent un travail de qualité tout au long de l'année, les conseillers municipaux qui s'investissent sans ménagement pour la commune et les associations qui animent le village avec des événements divers et variés.

Je vous souhaite, une bonne lecture de ce R'virat 2014, de joyeuses fêtes de fin d'année et, accompagné des conseillers municipaux, je vous donne rendez-vous le dimanche 11 janvier 2015 à 11h30 à la M.T.L, à l'occasion de la nouvelle année, pour un instant de convivialité au cours duquel j'aurai le plaisir de vous présenter les vœux du conseil municipal.

Christian Vallet

Carine Bourdin, Odile Girard, Luc Putigny et Flavien Trimaille, membres de la commission Communication et Information en charge de l'élaboration du r'virat tiennent à remercier toutes les personnes qui ont apporté leur « pierre » à l'édition de ce bulletin.

Un merci tout particulier aux présidents d'association qui répondent chaque année à notre sollicitation d'articles, à Jean-Noël Resch pour ses explications sur les travaux du Dugeon, à Danielle Grillon sur son travail remarquable pour la page « Histoire » et la page de couverture, à Danielle Petit pour l'article « Faune et Flore », à Emmanuel Redoutey et la commission Environnement et à toutes les personnes sollicitées pour des informations, photos ou de la relecture.

Cette édition représente un lourd de travail de recherche, rédaction, relecture et de mise en page réalisée par Christian Vallet.

La commission souhaiterait avoir des retours positifs ou négatifs et pouvoir faire évoluer les prochaines éditions selon vos remarques et suggestions. Merci d'avance à tous ceux qui voudront bien se manifester et ... à l'année prochaine.

Echos du conseil

Les élections municipales du 23 et 30 mars 2014 ont permis le renouvellement des conseils municipaux. A La Rivière Drugeon, 425 suffrages ont été exprimés sur 593 électeurs inscrits et l'unique liste de 15 conseillers a été élue au 1^{er} tour.

Le maire et les 3 adjoints ont été élus lors d'une première réunion qui a eu lieu le 28 mars.

Le 11 avril, les conseillers municipaux ont choisi les commissions dans lesquelles ils souhaitent s'investir tout au long du mandat.



La Poste

Lors de la séance de conseil municipal du 17 octobre 2014, Monsieur Prost et Mme Madoz du groupe La Poste sont intervenus pour présenter le contexte et la situation du bureau de Poste de la commune.

Ce dernier n'accueille que 13 clients / jour et constitue le plus petit bureau du Doubs.

La pérennité du bureau n'est donc plus assurée, d'autant plus que le groupe La Poste prévoit une baisse de fréquentation de ses bureaux de l'ordre de 30 % sur les 4 années à venir.

Monsieur Prost a présenté au conseil municipal les formules proposées par La Poste pour garantir sa présence dans les territoires ruraux :

- **Relais Poste Commerçant** : les services de La Poste sont assurés dans un commerce, épicerie, bureau de tabac, office de tourisme...
- **Agence Postale Communale** : les services postaux sont assurés par la commune, au sein d'un établissement communal. La gestion est assurée par un employé communal.

Les avantages du Relais Poste Commerçant sont, l'amplitude des horaires d'ouverture et l'assurance de pérenniser le commerce grâce à une indemnité mensuelle versée par La Poste, complétée par une commission sur les opérations effectuées.

L'avantage d'une agence postale communale, c'est l'assurance d'une présence postale pendant 18 ans et le versement d'une indemnité compensatrice mensuelle à la mairie.

Le niveau d'offre des services bancaires est différent d'une formule à l'autre. Dans un relais poste commerçant, le service est limité à des retraits de dépannage à hauteur de 150 euros par semaine, car le commerçant n'a aucun accès aux comptes des clients, et pas de versements possibles en conséquence.

Dans une agence postale communale, l'offre est plus large avec la possibilité de retraits et de versements de 350 euros par semaine et par compte.

La question principale est de savoir quelle offre postale répond le mieux aux besoins de la commune et de ses habitants car il s'agit bien de pérenniser la présence postale sur la commune.

Dans sa séance du 12 décembre 2014, le conseil municipal a fait le choix de transformer le bureau de poste en Agence Postale Communale. Les services postaux seront alors assurés par la secrétaire de mairie. Nous vous préciserons les modalités de l'organisation qui seront définies début 2015.

Présentation des commissions communales

Gestion de la forêt

(Carine Bourdin, Alain Bressand, Odile Girard, Yohann Grillon, Jérémy Lonchamp, Emmanuel Redoutey)

Cette commission est l'intermédiaire entre les services de l'ONF et le conseil municipal. En relation étroite avec l'agent l'ONF, elle gère et propose au conseil les divers aménagements à réaliser sur les propriétés forestières communales. Elle suit les coupes et ventes de bois et organise les réunions nécessaires à la gestion de la forêt communale et l'ouverture des plis lors des ventes entre habitants. Elle peut proposer au conseil l'acquisition de nouvelles parcelles lorsque l'occasion se présente.

**1er adjoint
Carine BOURDIN**

Communication et Information

(Carine Bourdin, Odile Girard, Luc Putigny, Flavien Trimaille)

Cette commission a en charge la gestion du site internet et l'édition du bulletin municipal annuel ou autre informations aux habitants tout au long de l'année.

Gestion des bâtiments communaux

(Yannick Vuittenez, Florence Grillon, Yohann Grillon, Jordan Lonchamp, Flavien Trimaille)

Cette commission gère les bâtiments communaux, les travaux d'entretien et divers aménagements. Elle fait au minimum une visite annuelle de tous les bâtiments communaux et est le lien entre les locataires et la commune (état des lieux des logements communaux lors des changements de locataires). Elle organise et suit les travaux d'investissement dans les bâtiments communaux, présente au conseil les travaux, devis ...

**2ème adjoint
Yannick VUITTENEZ**

Associations et animations et Gestion de la MTL

(Hervé Claudet, Alain Bressand, Manoël Colle, Marie-Hélène Mayor)

Cette commission est le lien entre le conseil municipal et les associations communales et intercommunales. Le président de la commission est membre de droit de l'association culturelle. Elle a en charge les expositions dans les combles de la mairie / maison de l'environnement, gère la salle des jeunes et la salle des associations. Elle organise les diverses manifestations communales notamment la fête des mères.

Elle gère également les aménagements à réaliser dans les salles communales (mobiliers, aménagements intérieurs), en lien étroit avec la commission bâtiment. La gestion de la Maison du temps libre (nettoyage, entretien...) relève également de cette commission.

**3ème adjoint
Hervé CLAUDET**

Environnement & cadre de vie

(Hervé Claudet, Manoël Colle, Marie-Hélène Mayor, Luc Putigny, Emmanuel Redoutey)

La commission gère le fleurissement du village, l'entretien et l'aménagement des espaces verts, les illuminations de fin d'année... Elle soumet au conseil des solutions pour améliorer le cadre de vie dans le village et a en charge l'application de l'engagement communal de diminuer l'utilisation des pesticides voire de les supprimer totalement, en proposant les investissements nécessaires pour atteindre l'objectif fixé. Dans ce cadre, elle travaille en étroite collaboration avec l'employé communal et la commission Chemins.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

(Carine Bourdin, Odile Girard, Florence Grillon, Jérémy Lonchamp, Marie-Hélène Mayor, Maria Baudet, Bernadette Brat, Delphine Cabot, Mariane Grillon, Germaine Troutet)

Le maire est de droit le président du CCAS mais a souhaité déléguer cette présidence. Les membres du CCAS sont par moitié des membres du conseil municipal et des membres extérieurs au conseil. Le CCAS analyse les demandes d'ordre social qu'il peut recevoir et est en lien avec les services sociaux si besoin. Il a en charge l'organisation du repas annuel des anciens, des anniversaires des personnes de 90 ans et plus. Propriétaire de forêt, cette instance est en relation avec les services de l'ONF et gère ses propriétés forestières. Cette instance est indépendante et a un budget propre, sans lien avec le budget communal.

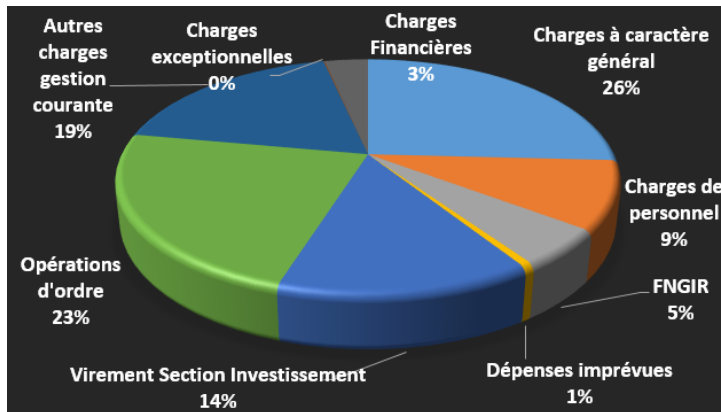
Gestion des chemins communaux

(Yannick Vuittenez, Florence Grillon, Yohann Grillon, Jordan Lonchamp, Flavien Trimaille)

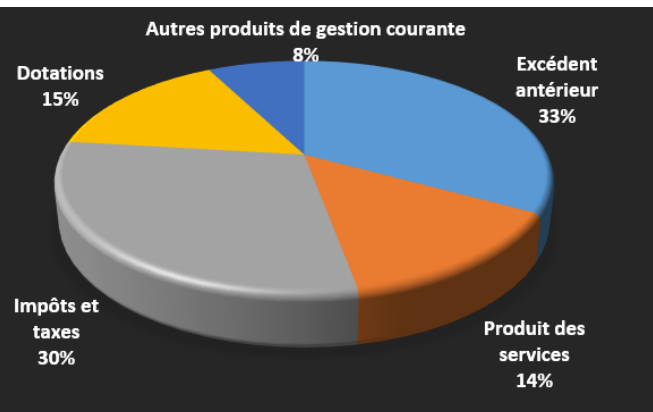
Les membres de cette commission organisent chaque année l'entretien des chemins communaux, le balayage et la réparation du revêtement. Ils ont en charge l'élaboration des devis pour la remise en état des routes, enrobés, trottoirs et assurent le suivi des chantiers d'investissement relatifs aux chemins communaux, d'assainissement, d'enfouissement. La commission gère le marquage routier (passages piétons, places de stationnement) et a en charge l'entretien des chemins fonciers. Elle assure la gestion du projet "économie d'énergie éclairage public" et prendra en charge le dossier accessibilité.

Budget 2014

Dépenses de fonctionnement : 880 364 €



Recettes de fonctionnement : 880 364 €



L'entretien des bâtiments communaux, des routes et l'exploitation de la forêt constituent une part importante des dépenses de fonctionnement.

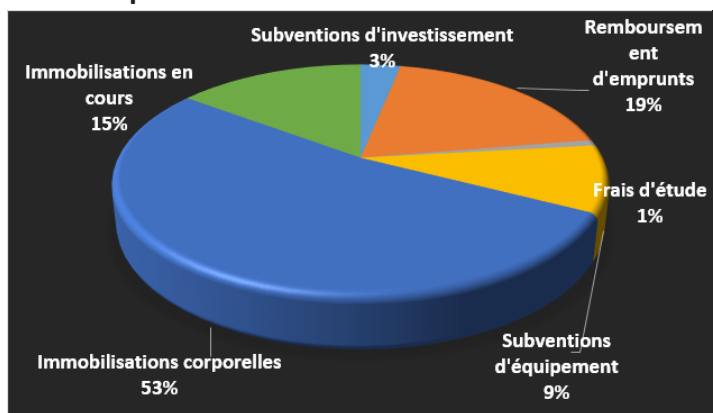
La participation au SEVAD (Syndicat des Ecoles de la Vallée du Drugeon) représente plus de 10 % du budget de fonctionnement communal.

Les amortissements (opérations d'ordre) ne sont que des opérations budgétaires qui apparaissent également en recettes d'investissement.

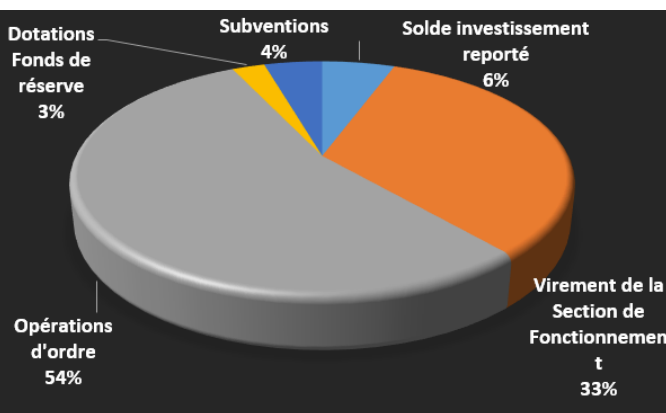
La location des logements et des terrains communaux couvre 11% des recettes de fonctionnement.

Les impôts et taxes ainsi que les dotations restent une part importante des recettes de la commune (45%) même si ces sommes sont en constante diminution du fait du désengagement de l'Etat.

Dépenses d'investissement : 372 019 €



Recettes d'investissement : 372 019 €



Le remboursement du capital des emprunts engagés au cours des précédents mandats représentent près de 20 % des dépenses d'investissement.

Les travaux de réfection du toit de l'Eglise ont coûté 11 642 euros à la commune. Cette année, la commune a fait l'acquisition du garage communal qui était jusqu'alors propriété de l'Etablissement Public Foncier (100 000 euros).

Les recettes sont constituées de subventions et de remboursement de TVA sur les investissements de l'année précédente. Le virement de la section de fonctionnement permet à la commune de dégager la possibilité d'investir.

Factures d'assainissement :

Depuis cette année 2014, vous avez reçu ou allez recevoir deux factures séparées pour l'assainissement ; pourquoi ?

La Commune assure la **collecte**, et la Communauté de Communes Frasnè Drugeon quant à elle, gère le **transport et le traitement** des eaux usées. Ces deux services étant séparés et assurés par deux collectivités, ils doivent faire l'objet de deux facturations séparées.

Travaux en cours et à venir

Toiture église

La toiture de l'Eglise présentait des fuites qui compromettaient la décoration et le mobilier intérieur de l'Eglise. Les travaux de réfection ont eu lieu à l'automne pour un montant de 11 642 euros (subventionnés à 20 % par le conseil général) et ont nécessité cinq jours de travail.

Pare ballons

Pour répondre à la demande de quiétude des riverains, des pare-ballons ont été installés aux abords du terrain de foot pour éviter aux ballons de se retrouver dans les propriétés voisines.



Mare pédagogique

A la demande du CPIE, le Conseil municipal a accepté de financer des travaux (1000 euros) pour créer une mare pédagogique sous le moulin. Le CPIE assurera l'entretien et le suivi de cet espace.



Une mare est une petite étendue d'eau dormante, de faible profondeur (moins de 2 mètres) permettant ainsi aux plantes de s'enraciner facilement.

Cette mare servira de support pédagogique aux animations et formations proposées par le CPIE mais aussi pour les écoles, les centres de loisirs.

Forêt

La forêt a connu d'importants travaux cette année avec la création de cloisonnements d'exploitation. Ces travaux étaient nécessaires pour exploiter les parcelles 3 et 4 (1000 m³) et ont été rendus possibles grâce à l'acquisition de propriétés par la commune ainsi qu'à la mécanisation de l'exploitation.

Le chemin de la croix de la bêche a été remis en état et la commune a participé à la réfection de la route des Chemiches avec la commune de Bonnevaux.

De l'entretien des limites de parcelles, et du dégagement et nettoyage a été fait parcelles 1 et 19 ainsi que de l'entretien des pistes et de cloisonnement parcelles 18, 19, 23 et 25 pour un montant total de 11 300 euros.

SYDED

La commune avait pris la décision lors du précédent mandat d'établir un bilan énergétique afin de limiter son impact sur les changements climatiques.

Cette étude réalisée par le SYDED (Syndicat mixte d'Energie du Doubs) constitue un état des lieux des consommations, dépenses et émissions de gaz à effet de serre de la commune.

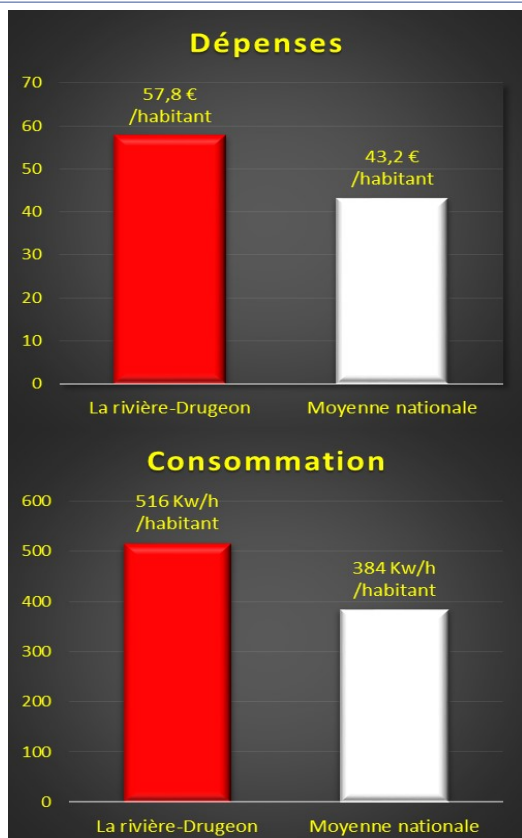
Elle vise à aider la commune à définir une stratégie de maîtrise de ses consommations. Le bilan ainsi réalisé, permet d'identifier des actions à engager pour améliorer la gestion de l'énergie sur le patrimoine communal.

Les bâtiments communaux sont le premier poste de consommation et de dépenses d'énergie, avant l'éclairage public. Il est alors recommandé, par exemple, d'améliorer la régulation du chauffage des bâtiments, de renouveler les équipements vétustes, de remplacer les fenêtres ou encore de remplacer les luminaires vétustes par des lampes moins énergivores.

Face à l'augmentation des coûts de l'énergie, quelle qu'elle soit, il est indispensable de mettre en place des actions de maîtrise des consommations énergétiques afin de limiter la croissance des dépenses.

Les propositions d'actions à mener présentées dans cette étude ne contraignent pas la commune en terme de coût ou de délais. Cette étude doit servir d'impulsion à une démarche de gestion et de maîtrise des consommations et des dépenses d'énergie du patrimoine communal, sur le long terme.

Comparaison avec les statistiques nationales (moins de 2 000 hab)



La restauration du Drugeon

Le Drugeon bénéficie d'un programme de restauration de grande envergure qui a débuté en 1997 par la reprise d'anciens méandres entre Vaux et Chantegrue et Bonnevaux. Ces travaux se sont poursuivis depuis sur l'ensemble de son linéaire (plus de 25 km de cours d'eau restauré), ce qui en fait un des projets de restauration le plus ambitieux de France.

Depuis 2013, les travaux se sont concentrés sur les traversées des villages de Vaux et Chantegrue, Bonnevaux, Bouverans et La Rivière-Drugeon. Engagés par la Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon, la maîtrise d'ouvrage des travaux est désormais assurée par le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs (SMMAHD), qui a repris la compétence « restauration des cours d'eau » depuis sa création le 27 février 2013.

Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise SETHY de Metz, et la maîtrise d'œuvre au cabinet Verdi basé à Dôle et Dijon. Le SMMAHD s'est également adjoint les compétences du bureau d'études Téléos qui a réalisé l'étude de définition des travaux.

Le coût total des travaux est évalué à 1 050 000 € HT dont environ 250 000 € sur la commune de La Rivière-Drugeon. Il est financé à 80 % selon le plan de financement suivant :

Agence de l'eau :	35 %
Conseil général :	20 %
Crédits européens FEDER :	25 %
SMMAHD :	20 %



Les objectifs des travaux

L'objectif des travaux est de supprimer l'homogénéité du lit (diversifier les habitats aquatiques) en installant dans le cours d'eau des aménagements adaptés à la vie de la faune aquatique. Mais il s'agit également de maintenir un niveau d'eau suffisant en période d'étiage, période sensible pour la vie des espèces aquatiques. Pour cela, les aménagements réduisent significativement la largeur du cours d'eau.

A La Rivière-Drugeon, les travaux sont entrepris sur plusieurs secteurs sensibles aux inondations. Aussi pour éviter une augmentation du niveau d'eau en période de crue, la réduction du lit d'étiage est compensée par la création d'un lit intermédiaire dit « moyen » dans lequel s'écoule l'eau lors des débits plus importants. C'est le principe des « lits emboîtés ».

Deux enjeux importants doivent également être pris en compte sur la commune. Le premier est l'érosion importante que connaissent les gabions qui corsettent le lit du Drugeon, en particulier dans la zone de pente vers le terrain de pétanque. Le projet doit donc permettre de stabiliser ces zones d'érosion et nécessite le remplacement des gabions.

Le second est de permettre une circulation des poissons tout le long du cours d'eau : les poissons migrent souvent dans un cours d'eau et il est important pour leur développement qu'il n'y ait pas d'obstacles infranchissables pour eux. Dans la configuration avant travaux, la rampe bétonnée en aval du pont de la route départementale interdisait toute circulation du poisson.

Les principaux aménagements en image :

Décaissage des berges, « lit emboîté » :

Le décaissage des berges permet d'éviter que les aménagements qui sont installés augmentent le risque d'inondation. Ils permettent même dans les secteurs très sensibles, de diminuer les hauteurs d'eau en période de crue. D'après les études hydrauliques, le terrassement en aval du pont du Martinet réduit de près de 40 cm le niveau des crues centennales en amont du pont.

Amas de bloc :

Lorsque les conditions d'écoulement des crues sont très complexes (ici, en aval du pont du Martinet), ces aménagements permettent aux poissons de venir coloniser les interstices entre les différents blocs agencés. De part et d'autre de cet aménagement, les veines de courant induites permettent une légère diversification des vitesses de courant.



« Risberme » minérale :

Ces ouvrages servent à rétrécir fortement la largeur du cours d'eau en période d'étiage et font remonter les hauteurs d'eau pour les bas débits. La disposition des blocs qui constituent la risberme permet la création de caches à poissons sous les berges. Cet aménagement est implanté dans les secteurs à pente plus forte (secteur du terrain de pétanque), où les risques d'érosion sont importants et a vocation à être stable dans le temps.



« Risberme » végétale :

Ce type d'aménagement poursuit le même objectif que le précédent à la différence que ce ne sont pas des blocs qui le délimitent, mais une ceinture de pieux et de planches en bois. Des aulnes glutineux seront plantés ; leur système racinaire et les branches immergées constitueront les caches à poissons. Les planches installées ne servent qu'à protéger l'ouvrage le temps que la végétation se développe (une rangée de planche est sciée afin de faciliter la suppression du coffrage à terme). La risberme végétale a donc vocation à bouger dans le temps, à avoir un aspect plus naturel au

fil du temps. Le tissu déposé sur les risbermes est un « coco-paille ». Il sert à tenir la terre végétale et à conserver de l'humidité et de la chaleur en-dessous, ce qui facilite la pousse des graines semées sur chaque aménagement. Le tissu est dégradable et disparaît une fois la végétation installée.



Le reméandrement :

Lorsque cela est possible, la reprise d'anciens méandres est toujours privilégiée. En effet, cette technique est la plus efficace en termes de gains fonctionnels pour les espèces et habitats. Elle consomme néanmoins beaucoup d'espace et n'est pas envisageable dans des secteurs urbanisés et trop sensibles aux inondations. Dans le cadre de ce programme de travaux, deux secteurs sont concernés : le Ru de Chantegrue à Vaux et Chantegrue et l'amont de Bouverans (dont on devine le nouveau lit sur la photo).



Aménagement d'un franchissement piscicole :

La longue rampe bétonnée qui était installée en aval du pont de la route départementale présentait plusieurs désavantages : les niveaux d'eau à faibles débits étaient tellement bas qu'ils empêchaient toute circulation du poisson ; la chute en bas de rampe était à l'origine d'une importante érosion qui pouvait déstabiliser le seuil. L'aménagement installé consiste en la mise en place d'une série de blocs scellés dans le béton en crénelure. Ces blocs permettent de garantir une hauteur d'eau suffisante à chaque point bas. En aval de ces seuils, de grandes fosses sont créées. Elles permettent le passage du poisson, mais surtout garantissent de ne

pas augmenter la hauteur des inondations sur l'amont. Une étude hydraulique complémentaire a montré que cela permettait même de baisser les hauteurs d'eau d'une vingtaine de centimètres en période de crue à l'amont.

Ces travaux sont importants et ont nécessité souvent l'enlèvement des arbres situés sur la zone de décaissement. Afin de redonner un aspect plus « naturel » aux berges, de nombreuses plantations d'arbres sont prévues : sur les risbermes végétales (aulnes), aux pieds de certaines berges pour les stabiliser, ou le long de certaines routes ou points particuliers. Sur La Rivière Drugeon :

96 aulnes, 82 sorbiers, 80 viornes obiers, 76 aubépines, 3 Tilleuls, 3 merisiers blancs seront plantés.

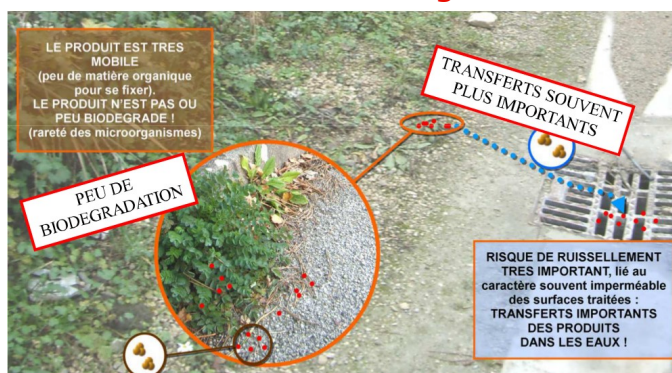
Quelques travaux de remise en état seront encore réalisés très prochainement : rabaissement des regards d'assainissement, semis dans les zones où la reprise de végétation n'est pas satisfaisante, réfection de sentiers... et quelques mois seront nécessaires afin que la cicatrice des travaux disparaisse totalement. Une évaluation de l'impact biologique des travaux sera réalisée dans les années qui viennent afin de vérifier leur efficacité.

Opération « Zéro pesticide »

Les enjeux environnementaux liés aux pesticides et les risques pour l'eau potable sont explicités par les 4 schémas suivants : Le traitement de surfaces gravillonnées, bitumées et en sable est particulièrement impactant pour les milieux naturels car les produits sont très rapidement entraînés vers le réseau hydraulique. Il s'agit donc de zones prioritaires pour la réduction voire la suppression des pesticides.



Cas des zones non agricoles



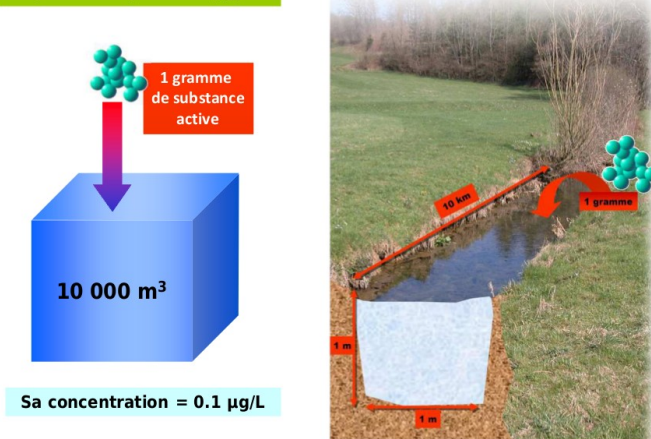
Les risques pour l'eau potable

Une eau n'est plus potable si dans 1 litre d'eau :



Les risques pour l'eau potable

A quoi correspond 0.1 µg/L ?



Annoncée dans l'édition du R'virat 2013, la démarche de réduction des pesticides est en cours.

La commune a signé la « Charte franc-comtoise d'entretien des espaces publics » de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) de Franche-Comté qui établit 3 niveaux.

L'objectif du conseil municipal est d'atteindre :

- Le niveau 1 « Traiter mieux » de la charte : à ce jour ce niveau est validé.
- Le niveau 2 « Traiter moins » est en cours.
- Le niveau 3 à atteindre d'ici fin 2015 : « Ne plus traiter chimiquement » c'est-à-dire l'élimination totale des pesticides.

La consommation de la commune était de plus de 6 litres de pesticides concentrés pour un coût de 2 500 euros par an jusqu'en 2013. Afin de préserver la santé de tous et notamment des plus vulnérables, personnes âgées, malades ou handicapées, enfants... la commune a mis en place cette année les actions suivantes :

- Diminution des doses de pesticide et respect des dates d'intervention.
- Etalonnage du pulvérisateur de désherbage porté à dos d'homme (abandon du pulvérisateur tracté).
- Formation de l'employé de commune aux techniques

alternatives de désherbage chimique (technique manuelle ; techniques thermiques : gaz flamme, eau chaude, vapeur ; techniques mécaniques : brosses, herces...)

- Technique préventive : balayage classique : 4 passages d'une entreprise de balayage cette année afin de nettoyer les rues.

- Mise en route d'actions de sensibilisation auprès de la population (voir ci-dessous)

- Application d'une gestion différenciée et arrêt du désherbage systématique de certaines zones.

La commune est engagée dans cette démarche car elle se doit de donner l'exemple. Le conseil municipal incite fortement chacun et chacune à mettre également en œuvre cette action de réduction de produits nocifs pour la santé et l'environnement.

Pour faire connaître cette opération et inciter chaque habitant à s'approprier cette démarche, cette opération comprend également un volet éducatif pour tous :

• Une exposition « **Les impacts des pesticides sur la santé et l'environnement – les techniques alternatives au jardin** » sera installée dans l'espace culturel de la mairie/ maison de l'environnement du **1^{er} mars au 30 avril 2015**. Ouverture aux heures habituelles

• Un petit livret gratuit « **Petit guide à l'attention des jardiniers amateurs** » sera distribué dans chaque boîte aux lettres de la commune à partir du 1^{er} mars 2015.

• Une conférence-débat sur l'impact des pesticides « **Jardiner et désherber malin, sans contaminer notre eau de demain** » ouverte à toute la population de la commune aura lieu le **vendredi 13 mars 2015 à la Maison du Temps Libre**.

Les jardins ouvriers



Après de nombreuses années de non culture, la commune de La Rivière Druegon offre la possibilité de cultiver une parcelle dans les Jardins ouvriers.

Historiquement les jardins ouvriers sont installés sur des parcelles de terrain cédées à la commune par les agriculteurs pour que les ouvriers aient accès à la culture potagère.

Aujourd'hui 10 parcelles ont été tracées à l'emplacement historique, dans le champ situé entre la rue des jardins ouvriers et le cimetière du village.

Pour bénéficier d'une parcelle il suffit d'en faire la demande en Mairie et d'accepter le règlement d'utilisation.

Le prêt des jardins est gratuit et réservé aux habitants du village.

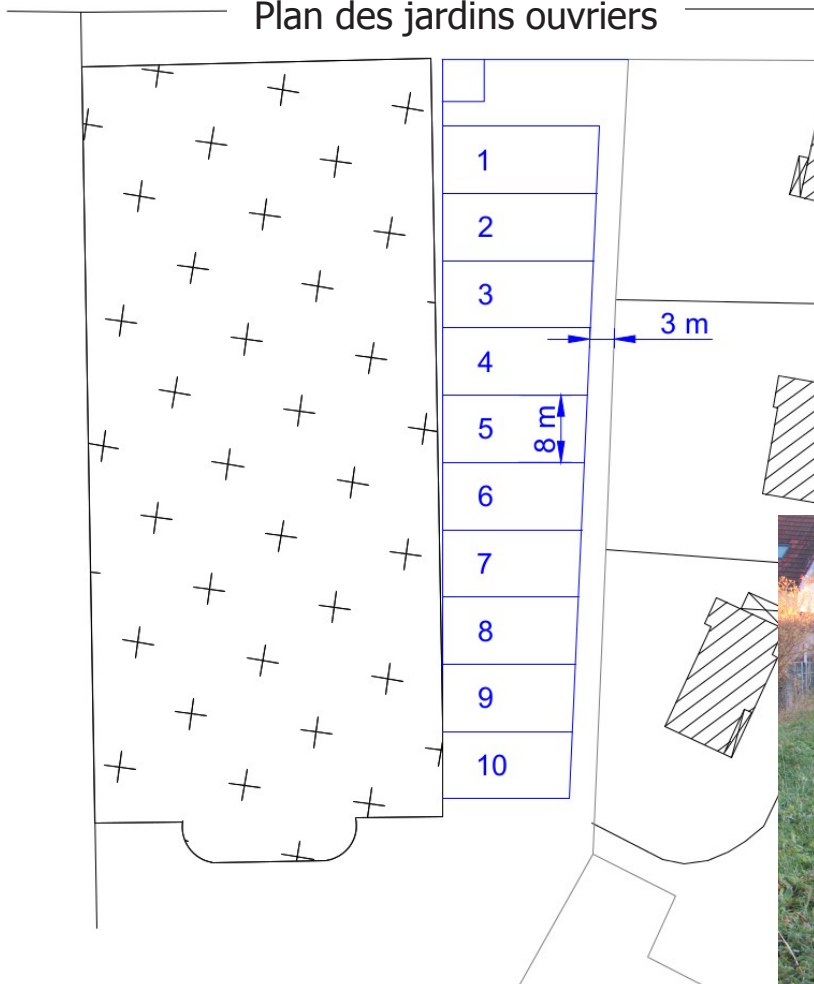
Nul besoin d'être un grand jardinier pour se lancer. Il faut juste un peu de temps à consacrer à son jardin, faire attention aux saisons et au type de plantations et le tour est joué. Un composteur sera mis en place et à la disposition de tous les usagers des jardins ouvriers.

Dans les jardins ouvriers les engrais et pesticides chimiques sont interdits.

Pour ne pas utiliser les produits chimiques, il faut avoir recours à des méthodes de jardinage de bon sens qui marient les cultures ; certains légumes ne se supportent pas comme les poireaux et les courgettes, par contre d'autres sont amis comme les fraises et les poireaux. Et les œillets d'Inde protègent du mildiou.

Alors si vous vous sentez une âme de jardinier et que vous voulez manger vos propres légumes, ne perdez pas de temps faites votre demande de jardin et rejoignez les jardiniers qui cultivent le leur depuis une année déjà.

Plan des jardins ouvriers



Les éco-gestes

A fin de préserver notre environnement, voici quelques gestes à mettre en œuvre :

Je préserve l'eau. Sous la chaleur du soleil, 60% de l'eau s'évapore avant même d'avoir été absorbé par les plantes.

Trucs et astuces : Profiter du soir pour arroser et limiter l'arrosage car la plante s'adapte pour chercher l'eau en profondeur.

Pratiquer le binage (1 binage vaut 3 arrosages !) et le paillage.

Récupérer l'eau de pluie, afin de ne pas arroser avec de l'eau potable.

Je fais mon compost. Environ 1/3 des déchets qui finissent dans la poubelle peut être composté.



Trucs et astuces : Tous les déchets organiques du jardin sont compostables. Le compostage est un processus naturel (par les bactéries, champignons et autres protozoaires !) utilisé ensuite pour fertiliser le jardin potager (pas besoin d'engrais chimiques coûteux) mais aussi les plates-bandes d'agrément et fruitiers ainsi que les plantes en pot.

Rappel : au sein du jardin du curé il y a une placette de compostage d'explication et de démonstration.



Je favorise la biodiversité. Une coccinelle dévore jusqu'à 100 pucerons par jour.

Trucs et astuces : Planter des arbres (notamment des fruitiers d'espèces et variétés locales et anciennes) et des haies aux floraisons variées et étagées.

Ne pas faucher et tondre trop souvent, pour la reproduction des plantes et aussi le cycle de vie des insectes (notamment abeilles et papillons) et oiseaux.

Mettre en place des nichoirs, un abri à hérisson...

Eloigner les insectes parasites grâce aux auxiliaires naturels animaux (coccinelles...) et plantes (œillets d'Inde, menthe, thym, sarriette...).



Attention aux plantes invasives

Une plante invasive est une plante qui n'est pas originaire de France - plante exotique - qui se développe fortement, en éliminant les plantes locales et dont nous avons énormément de mal à nous débarrasser. Leur arrivée dans un jardin et dans le village peut être accidentelle (des graines peuvent se trouver dans un tas de terre charrié, plantes qui s'échappent d'un aménagement paysager) ou volontaire (plante de décoration par exemple) Attention, une grande partie de ces plantes est vendue en jardinerie.

En voici quelques communes dont il faut vraiment se méfier : il s'agit de les reconnaître pour mieux les combattre.

<i>La Balsamine de l'Himalaya</i>	<i>la Renouée du Japon (et même toutes les Renouées asiatiques)</i>	<i>la Solidage du Canada (ou Solidage glabre)</i>
-----------------------------------	---	---



L'Ambroisie à feuille d'armoise, la Berce du Caucase, la Spirée billardii, toutes déjà signalées dans le Drugeon ou dans les environs proches.

Sont également classées dans cette catégorie : le Buddleia « arbre à papillons », le Chèvrefeuille du Japon, la Jussie à grandes fleurs (plante aquatique) ... Ces espèces-là n'ont jamais été signalées à l'état sauvage dans le Drugeon.

Certaines plantes peuvent être dangereuses pour la santé puisque la Berce du Caucase produit un suc qui provoque de sévères brûlures en cas d'exposition au soleil et que l'Ambroisie est fortement allergène. D'ailleurs un arrêté préfectoral oblige à lutter contre l'Ambroisie en raison de son caractère très allergisant.

Plusieurs structures se sont engagées dans l'élimination des pieds de Solidage glabre et autres plantes invasives qui se développent dans les marais du Drugeon afin de protéger la flore remarquable de nos milieux humides. Sur les conseils du Conservatoire Botanique de Franche-Comté, l'APVD (Association de Protection de la Vallée du Drugeon) a éliminé une station de Spirée billardii cet été sur notre commune. Aujourd'hui notre commune ne semble plus inquiétée par ce fléau donc ayons chacun un comportement responsable : apprendre à les reconnaître, surveiller, alerter la commune si la plante est présente, ne pas semer ou planter ces plantes, et l'arracher immédiatement en cas d'apparition.

Faune et Flore

Un papillon de nuit : La Grande Queue Fourchue **CERURA VINULA**

L'IMAGO = insecte parfait = adulte est un gros papillon gris et poilu (photo 1). Il émerge de la chrysalide enfouie dans le sol au printemps. Comme beaucoup de papillons de nuit ses pièces buccales sont atrophiées, il ne peut pas s'alimenter et donc vit très peu de temps (quelques jours).

Après l'accouplement, la femelle pond ses œufs sur la plante nourricière : saules et tremble (photo 2).

L'éclosion donne des chenilles (photo 3).

Les chenilles changent d'aspect et surtout de couleurs au cours de la croissance.

Elles sont noires à l'éclosion, puis vertes et brunes (photo 4). Matures, elles présentent un masque facial très caractéristique : la tête petite et brune est entourée de rose vif avec une fausse bouche en bas et deux faux yeux noirs (photo 6).

La croissance se fait par mues successives : l'ancienne peau devenue trop étroite se déchire et est rejetée ; la chenille augmente rapidement de taille avant de refaire sa nouvelle peau (photo 5).

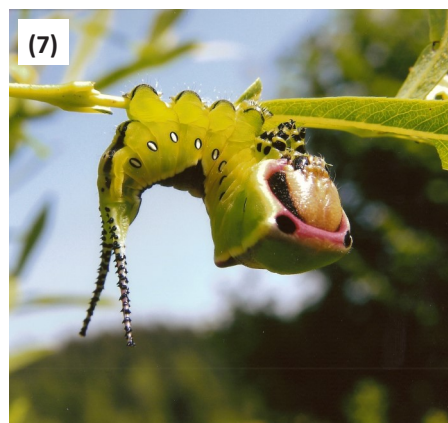
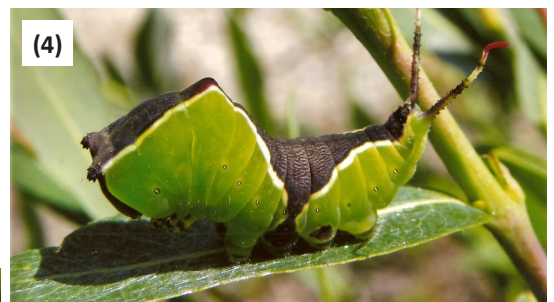
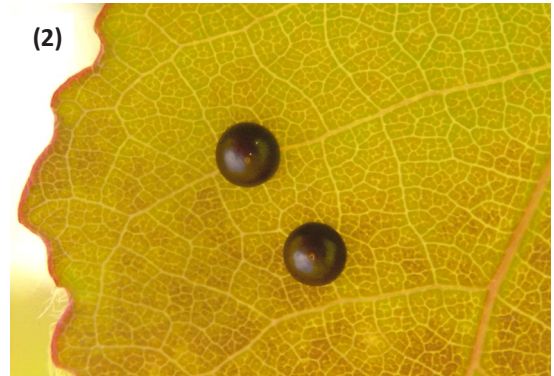
La courbe de croissance est de ce fait en escalier.

La chenille a un moyen de défense original. Quand elle est dérangée des filaments rouges sortent de la fourche (extrémité de l'abdomen). Cette réaction est le masque servant à faire fuir le prédateur ou l'importun, c'est du bluff ! (photo 7—8)

La chenille se développe jusqu'au début de l'été. La croissance achevée, elle descend au sol et s'y enfonce.

Elle se transforme en chrysalide.

Le cycle est bouclé.

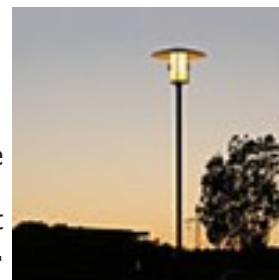


Un peu de civisme ...

Eclairage public

L'éclairage public du village est composé de 217 lampadaires numérotés (numéro collé sur le mât).

Si vous constatez que l'un d'eux ne fonctionne pas ou mal, vous pouvez prévenir le secrétariat de mairie par téléphone au 03 81 89 70 50 **en précisant le numéro du réverbère concerné.**



NOS BIENS AIMÉS ANIMAUX DE COMPAGNIE CHIENS, CHATS ...



STOP AUX ABOIEMENTS !

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Ils doivent éviter que les chiens n'aboient de façon répétée et intempestive. LES COLLIERS ANTI-ABOIEMENTS vendus dans les magasins spécialisés sont des moyens de stopper efficacement les aboiements d'une manière inoffensive.

STOP A LA DIVAGATION

Article L. 211.23 du code rural : « Est considéré en état de divagation **tout chien** qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, ne pouvant entendre son appel (hors de portée de voix de ses maîtres éloigné de son habitation de plus de 100 mètres) ».

« Est considéré en état de divagation **tout chat** non identifié situé à plus de 200 mètres des habitations ou trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître.

De façon général, le propriétaire est présumé responsable des dommages causés par les animaux qui vagabondent dans la rue (chute d'un cycliste, morsure d'une personne, dégradation matériel chez un habitant...).

NATURE

Les clôtures privées constituées de végétaux doivent être bien entretenues et ne doivent pas dépassées 2 mètres de haut en limite séparative et 1 mètre quand elles sont situées à une intersection de rues, pour favoriser une meilleure visibilité. Les haies doivent être taillées régulièrement afin d'éviter leur débordement sur les trottoirs et gêner le passage des piétons.

Suite à l'arrêté préfectoral du 15 septembre 1982 (article 23.3), le brûlage en plein air des déchets et détritux de toute nature est rigoureusement interdit dans toute l'agglomération.

CARTE D'IDENTITE

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Carte Nationale d'Identité est valide 15 ans.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne - les nouvelles cartes délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 pour les personnes majeures.

- les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Ainsi, si votre carte d'identité a été délivrée entre 2004 et 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de la carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.



RECENSEMENT A 16 ANS

Acte volontaire dès l'âge de 16 ans, le recensement concerne tous les jeunes Français, filles et garçons. Cette démarche s'effectue dans la mairie du lieu de résidence. Les listes de recensement facilitent l'inscription des jeunes sur les listes électorales ; elles sont ensuite transmises au centre du service national de rattachement, Besançon pour la région Franche-Comté, qui établit les convocations pour la Journée défense et citoyenneté (JDC).

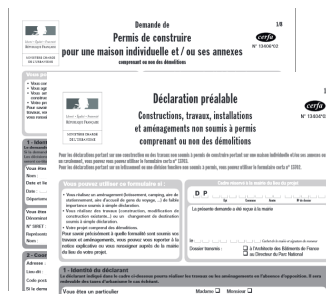
Jusqu'à 18 ans, l'attestation de recensement est indispensable pour l'inscription aux examens placés sous le contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, etc.).

Entre 18 et 25 ans, le certificat de participation à la JDC est exigé pour s'inscrire aux examens, concours et permis de conduire.

URBANISME

Modification extérieure visuelle : toute modification de façade doit faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie, qu'il s'agisse d'un changement de fenêtres (si modification de forme ou de couleur), d'un agrandissement d'ouverture, de pose de panneaux solaires...

Il est nécessaire de faire une demande de permis de construire pour toute création de surface (abri de jardin, garage...) supérieure à 20 m² et une demande de déclaration préalable pour les surfaces inférieures à 20 m².



Il y a cent ans à La Rivière-Drugeon

À la veille de la Première guerre mondiale, La Rivière compte environ 650 habitants. Les données, établies par le recensement de la population, datent de mars 1911. Le village est réparti alors en quatre quartiers : le Bourg où on dénombre 21 maisons et 167 habitants, le faubourg du Tartre, 16 maisons et 149 habitants, le faubourg d'Arlin, 9 maisons et 86 habitants, la Planche du Fourneau, 27 maisons et 165 habitants. Le reste de la population réside au Groseillier, 12 maisons et 60 habitants, en Foule où existaient trois maisons, (aujourd'hui disparues, elles se situaient à droite du pont de chemin de fer de Vau les Aigues) et enfin trois maisonnettes de chemin de fer qui comptaient 15 habitants. Sur les 650 habitants, on dénombre 9 étrangers, de nationalité suisse. Les soldats sous les drapeaux ne sont pas comptabilisés, ils sont une dizaine.

Le recensement donne également des précisions sur les tranches d'âge :

16 enfants nés en 1910 ou 1911 ;

251 habitants nés entre 1891 et 1909, soit de 1 à 19 ans ;

186 habitants nés entre 1871 et 1890, soit de 20 à 39 ans ;

138 habitants nés entre 1851 et 1870, soit de 40 à 59 ans

et 59 habitants nés en 1850 ou antérieurement, soit 60 ans et plus.

Les cultivateurs sont les plus nombreux, le village compte quatre-vingt exploitations ; sur chacune d'elles travaille toute la famille ; les filles sont très souvent couturières. Trois chalets assurent la transformation du lait.

La scierie Claudet, outre le patron et ses deux fils, emploie un comptable, douze scieurs, deux commis de bois et quelques journaliers ; la fromagerie Grevet emploie cinq personnes.

Il y a un curé Charles Guedat ; un instituteur, Léon Chaillot ; deux institutrices, Julie Vuez et Jeanne Philippe ; une sage-femme.

Tous les corps de métier du bâtiment sont représentés dans l'artisanat : tailleurs de pierre, maçon, terrassier,

scieurs, charpentiers, ferblantier.

Les artisans et commerçants assurent les besoins de la vie quotidienne : boulanger, épiciers-cafetiers, cordonnier, marchand de drap, tricoteuse, couturières, chaudronnier, étameur, marchand de chevaux, maréchal-ferrant.

La commune dispose d'un cantonnier, d'un garde-champêtre et d'un garde-forestier ; la poste est dotée d'un facteur-receveur et d'un facteur. La construction et la mise en service le 15 novembre 1862 par la Compagnie des chemins de fer PLM (Paris-Lyon Méditerranée) de la ligne ferroviaire de Mouchard à Pontarlier apporte à La Rivière une activité importante. La gare de La Rivière est la seule gare intermédiaire entre Frasne et Pontarlier et les voyageurs peuvent descendre à l'hôtel de la gare. La mise en service de la section de Mouchard à Pontarlier, via Frasne, permet l'ouverture de la relation ferroviaire internationale de Paris à Berne la plus courte soit 574 km. La Compagnie du PLM emploie également cinq poseurs et les garde-barrières des trois maisonnettes.

Du point de vue militaire La Rivière dépend de la 7^e Région.



La loi du 21 mars 1905 a supprimé le tirage au sort et les dispenses, sauf pour inaptitude physique et crée ainsi un véritable service militaire universel. La durée du service était alors de deux ans.

A partir de 1911, les tensions internationales entre les puissances s'exacerbent en Europe et en Afrique, tous les pays augmentent leurs forces militaires. La France, par la Loi du 7 août 1913, décide de renforcer les effectifs de l'armée d'active en portant la durée du service militaire à trois ans. Ainsi au 1^{er} août 1914, l'armée française d'active dispose de près de 740 000 hommes, au lieu de 520 000 l'année précédente. Les hommes de la classe 1911, qui ont été incorporés le 1^{er} octobre 1912 sont maintenus sous les drapeaux. Les jeunes des classes 1912 et 1913 sont appelés respectivement le 8 octobre et le 26 novembre 1913. Au début du conflit, ils viennent à peine de terminer leur première année de formation.

A la mobilisation, le 2 août 1914, les mobilisés rejoignent en grande partie Lons-le-Saunier, Besançon et Belfort, villes de casernement des



44^e, 60^e, 35^e, 42^e, 171 et 172^e Régiments d'Infanterie, ainsi que des 244^e et 260^e leurs régiments de réserve. Sont concernés les hommes des classes 1887 à 1910. Les plus âgés avaient 47 ans ; Les jeunes de la classe 1914 seront appelés le 1^{er} septembre 1914 et ceux de la classe 1915, le 1^{er} décembre. La Rivière compte alors une centaine d'hommes sous les drapeaux.

Dans les seuls derniers mois de l'année 1914, 300 000 français perdent la vie et notre village paye déjà un lourd tribut pendant cette période.

Le 15 août, Gustave Bourgeois décède au Fort de Joux. Il était le fils du fromager d'Arlin, il était célibataire et avait 42 ans.



Le 7 septembre, François Rousselet est tué dans l'Oise à Acy-en-Multien. Il avait 21 ans.

Le 11 novembre,

village tout entier qui murmure, qui chuchote à peine dans ce recueillement de Toussaint perpétuelle qu'est devenue la vie à Rondey, comme ailleurs, comme partout, depuis le 1^{er} août 1914, jour de l'ordre de mobilisation générale.»

Cent ans plus tard, le village a commémoré la grande guerre avec une intensité particulière par l'exposition et la parution du livre « De la vallée du Drugeon aux tranchées » mais aussi par une cérémonie au monument aux Morts, le 11 novembre.

A l'appel des noms des 38 soldats de La Rivière « Morts pour la France », le recueillement était grand. L'émotion pouvait se lire sur tous les visages, quand furent rappelés la date de leur mort et de leur âge.

Une parcelle de leur vie nous a été révélée et ce temps fort a peut-être éveillé le désir de connaître un peu mieux l'histoire de nos aïeux pour comprendre ce qui est indispensable aux besoins de la vie et à l'harmonie entre les peuples et entre les hommes.

Joseph Claudet est mortellement blessé au bois de Carspach dans le Haut-Rhin. Il avait 32 ans, était veuf et père d'une petite fille.

Le 13 novembre, Maximin Paulin est tué à Bucy-le-long dans l'Aisne. Il avait 24 ans et était scieur à la scierie Claudet.

Le 14 novembre, Gaston Courtet est tué à Anglemont dans les Vosges. Il avait 22 ans et était scieur à la scierie Claudet.

Le 29 novembre, l'Abbé Emile Loriod meurt de fièvre typhoïde, à Commercy dans la Meuse. Il avait 26 ans.

Le 2 décembre, Marius Delavenne, âgé de 30 ans, est tué au combat d'Ammerswiller dans le Haut-Rhin.

Le 13 décembre, Camille Jeunet est tué à Vic-sur-Aisne. Il avait 34 ans, était marié, père d'un enfant et était scieur à la scierie Claudet.

L'atmosphère de cette fin d'année 1914 est bien donnée par l'écrivain Louis-Guy Anguenot dans son roman « Les Blés moissonnés » :

«Ce si triste Noël 1914.

Une neige grise sous le ciel bas qui noie les crêts et efface presque du paysage les grands épicéas de la Joux toute proche, aux branches desquels elle s'accroche.

Forêt immobile. Silencieuse. Comme le

Vous étiez paysans, artisans, scieurs, voituriers.

Vous aviez 18, 20, 30 ans.

Vous étiez jeunes, courageux, ardents.

Vous aviez une épouse, des enfants, des parents.

Loin de Paris et de la politique,

votre vie se passait tranquillement,

ici à La Rivière.

Vous y étiez heureux.

La campagne était belle, radieuse, vivante et changeante :

rude en hiver et si douce en été.

L'été, l'été 14 !

Ce fut comme un orage,

comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu-azur.

LA GUERRE !

Souvenez-vous !

Vous étiez aux champs quand le glas a sonné.

Vous êtes partis sur le champ, sans rechigner.

On voulait votre terre, on allait la payer très cher !

Pour défendre notre sol, pour ne pas le perdre,

vous vous y êtes accrochés, enterrés, enfouis.

Vous avez creusé la craie et l'argile lourde

des terres du Nord et de l'Est.

C'est avec vos mains enfoncées dans la glaise que vous avez tenu,

supportant la pluie, le froid, les poux, les rats,

des conditions épouvantables, attachés au sol de France.

Vous avez tué des frères, des pères de familles,

au couteau, au fusil, à la baïonnette,

dans la fureur et la barbarie.

Vous avez défendu votre terre,

soldats envoyés faire la grande guerre,

la der des der.

Votre mort a fait de vous des héros,

Votre vie est devenue un destin,

votre histoire,

notre histoire

texte publié par le site
" Histoire bourguignonne
de la grande guerre "
et adapté par Danielle Grillon

Nouveaux commerces et services

Coiffure et esthétique Belle & Rebelle

Depuis le 1^{er} septembre 2014, votre salon de coiffure Halte Hair Natte Tifs a déménagé et changé de nom.



Le salon « Belle & Re-Belle » est désormais installé au 5 Rue de la Gare.

Magali, Elodie, Loïse et Charlène vous accueillent pour un moment de détente et de bien-être et vous proposent, en plus de la coiffure traditionnelle, de nouveaux services :

De l'esthétique (soin visage et corps, épilation, pose d'ongles, manucure, maquillage)

L'extension et/ou la teinture de cils

Un service Barbe (rasage partiel ou complet, serviettes chaudes)

Et prochainement cabine infrarouge et UV.

Ouvert le lundi de 14 h à 19 h ; le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h , du mercredi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 7 h 30 à 15 h 30.

Tel : 03.81.89.77.63



MONNIER Florent

Florent Monnier, domicilié 5 Faubourg de la Planche du fourneau, est Entrepreneur de Travaux Forestiers.

Il assure avec ses collègues, l'ensemble des prestations de bûcheronnage et de débardage pour l'exploitation de chantiers forestiers.

Il a signé un contrat de 3 ans avec l'ONF pour les chantiers d'exploitation de la forêt communale.

Tel : 06.32.66.19.15

Charline Détente

Le Salon « Charline Détente » a fermé ses portes fin août mais l'Institut de Beauté existe toujours !

Véronique Dromard, gérante depuis 2009, a fait le choix de continuer son activité à domicile.

Elle vous propose, chez elle ou chez vous, les mêmes prestations que précédemment.

Vous prenez RDV et Véronique se déplace avec tout son matériel, pour une épilation, un soin du visage ou du corps, une séance de réflexologie plantaire, un maquillage, une manucure, une beauté des pieds...

Véronique est également conseillère en produits L.R (Aloé Vera) et en bijoux énergétiques.

Et toujours, possibilité de forfaits, bons cadeaux et Carte de Fidélité.

Tel : 06.41.97.05.28



Gîte de l'étang

Situé au 8 rue du bourg à La Rivière Drugeon chez Grillon Vincent.

Il comprend : cuisine, salon, 3 chambres (8 couchages maxi) salle d'eau, chauffage individuelle aux granulés de bois possibilité d'ajouter lit enfant ou bébé.

Téléphone 06.82.19.88.97 ou 03.81.89.85.36

Montagnes du Jura **EXPO!** Géologie et paysages

Exposition « MONTAGNES DU JURA, GÉOLOGIE ET PAYSAGE », L'EXPO !

Depuis 2009, le Conseil général du Jura propose une exposition qui part à la rencontre du public : « Montagnes du Jura. Géologie et paysages ».

Elle fut présentée dans les locaux du CPIE au dessus de la mairie du 2 avril au 29 juin. Un vernissage eu également lieu à la mairie le 18 avril en présence de Michel Campy et Vincent Bichet, les auteurs de l'ouvrage « **Montagnes du Jura : géologie et paysages** » dont l'exposition est le prolongement.

Cette exposition claire et très bien illustrée nous à permis de répondre à des questions simples que nous nous posons : Comment et quand se sont formées les roches du Jura, quelles traces ont laissé les derniers grands glaciers, que nous racontent les paysages que nous avons sous les yeux ?

Nettoyage du puits du jardin de curé – 3 août 2014

Depuis 2009 que les bénévoles s'activent pour l'entretien du jardin de curé, le puits de ce magnifique lieu de rencontre ne fonctionnait pas.

Jean-Paul Grillon avait diagnostiqué un nombre important de déchets voire d'encombrants qui limitaient son fonctionnement normal. Ce qui fut conforté par une inspection d'un spéléologue en juillet 2013. Et quel dommage d'arroser le jardin avec l'eau du réseau potable alors que ce jardin possède un beau puits.

Le 3 août, quelques bénévoles encadrés par Sébastien Mathieu un spéléologue professionnel se sont retroussés les manches, ont rassemblé le matériel, installé les cordes, descendu dans le puits, écopé l'eau, remonté déchets et vase, transporté tout ça dans la benne de la commune...

Avec un (très) bon casse-croûte pour redonner des forces à chacun il a été remonté dans les premiers temps de très divers déchets hétéroclites : pot de chambre, vaisselle, chaussures, flacons, bocaux de conserves (avec leurs

légumes dedans !), médicaments, disques vinyle... une vraie déchèterie au fond du puits.

Plus de 300 seaux de 15 litres ont été remontés, environ 2 m³ de matériaux, le niveau d'encombrants solides a diminué de 1,70 m. Il a été estimé qu'il en reste encore autant, certainement que de la vase. A ce jour le puits fonctionne à nouveau et tous les travaux du jardin de curé peuvent être réalisés avec l'eau du puits.

Cette opération sera peut-être à renouveler l'an prochain pour qu'il retrouve son niveau d'origine, soit une profondeur d'environ 10 mètres.



Un Trail de taille...

En ce matin du 8 sept 2014, la planète trail et la vallée du Dugeon sont en ébullition. Après un lever du jour et les superbes brumes matinales sur l'étang, la journée s'annonce radieuse : près de 300 inscrits sur la course trail, et surtout un plateau exceptionnel avec la présence du grand champion de la course autour du Mont Blanc 2013 Xavier Thévenard et ses coéquipiers Nicolas Binet, vainqueur de nombreux trails cette saison et Thomas Michaud.

Le grand parcours emmène les coureurs au col de la République, croix de la Bêche, Vaux, Bonnevaux, puis retour à La Rivière, sur le stade après avoir traversé au moins cinq fois le fameux Dugeon! Sur le 35 km, on a pu assister à une belle bagarre tout au long du parcours entre l'équipe patrouille de Nicolas Binet, l'équipe en relais du fondeur Alexis Jeannerod, et l'individuel, un jeune

prometteur Arnaud Jacquin également vainqueur du trail du Lison. Sur le 12 km, les victoires se sont partagées entre Leclerc et Samuel Guy et Laure Coste de Oye et Pallet, la



plus fidèle puisque vainqueur dame des trois dernières éditions. La randonnée, à pied ou en marche nordique a été appréciée par près de 70 participants à la découverte des forêts et pâturages de La Rivière-Dugeon.

Fidèle à sa réputation, le trail de la vallée du Dugeon, c'est d'abord de la convivialité, des courses entre copains, les retrouvailles d'après les vacances. Hélas, cette 8ème édition a été marquée par le décès de Jean-Claude Vittver après seulement 3 km de course sur le 12 km, ce qui a amené les organisateurs à annuler les courses de l'après-midi.

Le trail du Dugeon est organisé par le ski club Frasné-Dugeon et mobilise une soixantaine de bénévoles dont Yves Bohin qui cuisine amoureusement une tartiflette géante pour rassasier tous les coureurs ! Reste plus qu'à attendre la 9ème édition qui se déroulera le dimanche 6 septembre 2015.



Virades de l'espoir Dimanche 28 septembre 2014

Depuis quatre ans déjà, chaque dernier dimanche de septembre, une foule nombreuse se presse à la Maison du temps libre. C'est là qu'une centaine de bénévoles s'active pour faire des Virades de l'espoir une réussite. Depuis trente ans, cette manifestation nationale a pour but de récolter de l'argent pour vaincre la maladie génétique qu'est la mucoviscidose. La virade de La Rivière Dugeon apporte chaque année sa pierre à l'édifice. Cette année, le soleil a attiré 586...marcheurs et vététistes qui ont parcouru 5364 km sur des parcours toujours différents d'une année sur l'autre.

La journée a été rythmée par différentes animations : démonstration de judo, danse avec Matthieu et le groupe Temps danse, musique avec Smoll orchestra..... Les enfants, tout comme les adultes, ont ri aux blagues de Chico le clown. Cette année, une fresque a été réalisée sur la journée par Chris en hommage à Grégory Lemarchal.

Les enfants ont pu profiter des animations qui leur étaient proposées : pêche à la ligne, casse boîte, jeux en bois. Tout le monde a pu retrouver les stands de vente d'objets artisanaux, d'objets « Vaincre la mucoviscidose », jouer à la tombola et tenter de remporter deux montres.

Tout au long de la journée, les bénévoles se sont relayés pour proposer une restauration (menu escargot, petite restauration) et buvette, essentielle quand le soleil est de la fête.

En fin de journée, le traditionnel lâcher de ballons, synonyme d'espoir, a précédé l'arrivée des véhicules anciens, partis le matin de la Virades de Poligny.

La journée s'est terminée en musique grâce à l'orchestre Les Snails, fidèle depuis quatre ans.

Une telle journée ne pourrait avoir lieu sans la centaine de bénévoles qui œuvre durant cette journée, et pour certains d'entre eux, tout au long de l'année. Qu'ils en soient



chaleureusement remerciés ! Merci également à toutes les personnes qui se sont déplacées et qui ont participées à cette virade.

C'est grâce à vous tous que nous pouvons espérer entrevoir la guérison de cette maladie.

L'argent récolté (environ 36000 €) durant cette journée a été entièrement reversé à l'association Vaincre la Mucoviscidose qui a impulsé la création des Virades de l'espoir en 1985. Vaincre la mucoviscidose utilise les fonds ainsi récoltés pour financer ces quatre missions prioritaires :

- le soutien et le financement de la recherche sur la mucoviscidose.

- l'amélioration de la prise en charge thérapeutique et de la qualité de soin au quotidien.

- le soutien aux patients et aux familles pour vivre mieux la maladie au quotidien.

- l'information et la sensibilisation du grand public à la maladie.

Vous pouvez toujours envoyer vos dons à Gérard Pilod, 5 ruelle de la fenette, 25560 La Rivière Dugeon pour l'association Vaincre la Mucoviscidose. Merci à tous.

Sonia Busi maman de LINO malade de la mucoviscidose

Montagnes du Jura
DES HOMMES ET DES PAYSAGES

EXPOSITION
ITINÉRANTE

ENTRÉE
GRATUITE

Une invitation et un voyage ludique
à travers le temps et le massif du Jura
pour décrypter les relations entre les hommes, les femmes,
leurs activités depuis 1800 à aujourd'hui,
et les paysages de nos montagnes.

Le Jura : la « montagne des hommes »

Exposition issue des ouvrages :

Conception : CPE du Haut-Doubs et du Haut-Jura
Photographies : Gérard Benoit à la Guillaume
Dessins : Desmond Bovey

Montagnes du Jura, des hommes et des paysages

Cette exposition se tient au dernière étage de la Mairie depuis le 21 octobre et ce jusqu'au 20 janvier 2015.

A travers 5 modules interactifs, l'exposition nous invite à découvrir le destin de plusieurs jurassiens et l'évolution des paysages dans lesquels ils ont vécu : leurs histoires, leurs relations intimes avec le paysage du massif du jura, leurs gestes liés à la montagne ainsi que leur progression tant dans leurs pratiques que dans la société.

Il s'agit de décrypter les relations entre les hommes et les paysages et ainsi les activités qui en découlent depuis 1750 – 1800.

Il est à noter que l'exposition est inspirée de la collection d'ouvrages "Des hommes et des paysages"

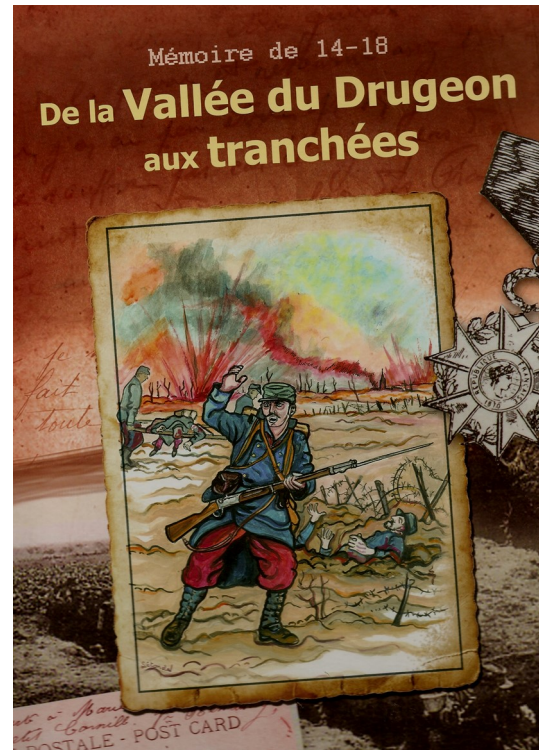


Exposition sur la guerre 1914-1918

Une exposition sur la guerre 1914-18 s'est tenue à la maison du temps libre de La Rivière-Drugeon du 8 au 13 novembre

dernier. Elle a été préparée par des personnes passionnées qui ont fait des recherches depuis plus d'un an.

En complément du livre « Mémoire de 14-18 De la Vallée du Drugeon aux tranchées » écrit par ces même bénévoles, l'exposition a rassemblé, dès le premier jour, une centaine de personnes qui sont venus voir ces photos, lettres et objets d'art fabriqués par les poilus mais aussi des documents sur la grande guerre expliquant les raisons de celle-ci mais surtout nous faisant prendre conscience du coût humain et matériel que cette barbarie a entraîné.



Article extrait de l'Est Républicain du 01/07/2014

La Rivière-Drugeon

Le rire, c'est plus sûr pour la sécurité !



« En voiture Arthur ! En vélo Enzo ! En camion Léon ! Et à pied Zoé ! » Georges Laroute et Marie panneau sont sur scène, ils chantent et font chanter, ils suscitent les rires et les questions. Ils multiplient les gags et les quiproquos. Ce sont deux comédiens venus de Haute-Saône.

A la demande de l'Observatoire départemental de la Sécurité routière et à leur façon, burlesque et ludique, ils sensibilisent au « code de bonne conduite » quatre-vingt-dix écoliers du Regroupement pédagogique. Des enfants de maternelle grande section, CP et CE1.

Tous les deux sont chercheurs. De père en fils et depuis des générations. Ils cherchent, ils vont bien finir par trouver. Leurs ancêtres avaient inventé le premier pied sur un panneau, le premier gros clou du passage, le premier feu tricolore, les premiers petits bonshommes rouges et verts, le premier passage piéton. Alors, en dignes héritiers, ils ont repris le flambeau et, aujourd'hui, c'est avec des écoliers qu'ils vérifient les trouvailles de leurs recherches.

Le décor est planté. Plus vrai que nature, Enfin, presque. Les tests portent sur la manière de marcher sur un trottoir ou de traverser un passage piéton, sur le port de la ceinture et sur la place assise à l'arrière, sur le danger potentiel du ballon, du copain qui vous salue, et « du caca de chien », ajoutera même un enfant. Une glissade est si vite arrivée.

C'est le septième « spectacle sur ce thème dans le Doubs. Il s'est conclu par le test des vacances. Question : qu'est-ce qu'on peut faire dans une voiture lorsqu'on part en vacances et sur une longue distance ? Réponses : « lire un livre, dormir, regarder la nature ou sa tablette, inventer des idées, compter les vaches ou les autos rouges, chanter, manger ou encore... faire ses devoirs » Ah oui ? C'est peut-être risqué ?

Vie associative

ACCA L'Echo du Bouquet

L'ACCA compte une quarantaine de membres.

Son bureau est composé de

Président : Olivier ROUSSELET

Vice-Président : Maxime COURTET

Secrétaire : Bernard GRILLON

Trésorier : Franck BOURDIN

Assesseurs : Florian SAGET, Alain BOURDIN, Jean-Michel PETIT, Patrick ROUSSELET, Thibaud ROUSSELET

Depuis le samedi 6 septembre les "neumords (*chasseur en argot local*) du village" ont sorti les chiens du chenil et le fusil de l'étui à la recherche d'un éventuel gibier à prélever.

Pour la saison 2014/15 les attributions sont en hausse pour le chevreuil (+2), en baisse pour les sangliers de +40 kg (-1) et en ce qui concerne le renard, nous ne sommes pas limité.

Mais au fait connaissez-vous bien cet animal ?

Le Renard

Le renard est reconnaissable à son museau allongé, ses oreilles pointues et triangulaires, sa queue touffue, souvent terminée par une touffe de poils blancs, il est le carnivore le plus abondant et le plus répandu dans le monde.

En Europe, il reste le principal **vecteur de la rage**. Le gazage et le tir, longtemps employés pour réduire les effectifs du renard et empêcher l'extension de la maladie, n'ont eu aucune efficacité et seul l'emploi d'un vaccin oral inclus dans des appâts largués par hélicoptère a réellement eu des effets en Allemagne, en France et en Suisse. La gale peut tuer le renard qui en se grattant perd de la fourrure et peut



mourir de froid. Le renard fait partie de la liste nationale des espèces susceptibles d'être classées nuisibles, à cause des prédateurs qu'il commet sur les espèces sauvages et domestiques (**classé nuisible dans le Doubs pour l'année 2014**).

Le renard est l'animal sauvage qui s'est le mieux adapté au monde moderne, on le trouve dans les faubourgs des villes où ils y a jardins et même au centre des agglomérations. Il s'abrite dans un terrier qu'il creuse lui-même ou qu'il emprunte aux blaireaux et qu'il modifie. Le terrier a souvent plusieurs entrées (2 à 4). La reproduction commence de décembre à février, la durée de la gestation est de 52 à 53 jours. Chaque portée compte 4 ou 5 petits. Le renard se nourrit de rongeurs, d'oiseaux, insectes, œufs, lombrics, taupes... Lorsqu'il capture trop de proies ; il les cache et retourne les chercher s'il doit faire face à une disette momentanée. Il profite aussi des dépôts d'ordure ou des tas de compost. La surface de son territoire varie selon l'abondance des proies, il préfère sortir la nuit mais il n'est pas rare de pouvoir l'observer en journée. Son ouïe est si développée qu'il peut percevoir des fréquences très basses comme celles émises par une souris remuant dans l'herbe ou un lombric rampant sur le sol. Sa technique de capture est surprenante : il saute à pied joint sur sa proie ! Cette technique particulière s'appelle 'le mulotage.'

L'espérance de vie des renards est d'environ deux ou trois ans, mais en captivité, ils peuvent atteindre dix/onze ans.

Le renard se nourrit de rongeurs, d'oiseaux, insectes, œufs, lombrics, taupes... Lorsqu'il capture trop de proies ; il les cache et retourne les chercher s'il doit faire face à une disette momentanée. Il profite aussi des dépôts d'ordure ou des tas de compost. La surface de son territoire varie selon l'abondance des proies, il préfère sortir la nuit mais il n'est pas rare de pouvoir l'observer en journée. Son ouïe est si développée qu'il peut percevoir des fréquences très basses comme celles émises par une souris remuant dans l'herbe ou un lombric rampant sur le sol.

Sa technique de capture est surprenante : il saute à pied joint sur sa proie ! Cette technique particulière s'appelle 'le mulotage.'

L'espérance de vie des renards est d'environ deux ou trois ans, mais en captivité, ils peuvent atteindre dix/onze ans.

Amicale Des Artisans Commerçants – ADAC

Notre association composée de 6 membres actifs, a pour objectif, de proposer des animations aux habitants du village et d'offrir les fonds récoltés lors de nos manifestations à des familles ou associations locales.

Cette année, nous avons regorgé d'imagination en organisant, un loto, un vide Grenier et un ball trap en partenariat avec la Gâchette d'or.

Malgré les mauvaises conditions climatiques, le vide Grenier fut très apprécié.

Quant au ball trap, celui-ci a remporté un vif succès.

Nous remercions les habitants du village pour leur participation active à ces manifestations.

En fin d'année, en collaboration avec l'association des parents d'élèves, nous participerons à l'organisation de la fête de Noël des enfants.

Petit rappel pour les nouveaux venus au village:

Les membres du bureau :

Monsieur Robert BACHELET Président.

Monsieur Jean Marie PATOZ Trésorier.

Monsieur Gilles LONCHAMPT secrétaire.

Les autres membres:

Monsieur Christian LONCHAMPT.

Madame Stéphanie VOUILLOT.

Madame Émilie POUTHIER (à qui nous souhaitons la bienvenue en 2014 et une longue vie à son entreprise de vente de pièces moto et montage de pneus).

En ce qui concerne les manifestations de 2015, nous n'avons que des projets à l'état d'étude pour le moment.

Nous espérons, à l'aube de cette nouvelle année, que les villageois porteront autant d'intérêt à nos prochaines manifestations et comptons sur leur présence.

La Rivière Drugeon

Centre du village dès 09h

DIMANCHE



13 JUILLET

Buvette restauration

10€ les 5 mètres minimum
plus 2€ le mètre supplémentaire
SUR RESERVATION
PLACES LIMITEES



Uniquement pour les particuliers et professionnels de la brocante

A.D.A.C. Amicale Des Artisans Commerçants
La Rivière Drugeon
06.23.34.63.63 (Stéphanie)
adac@riviere.com



Association des Anciens Combattants

5 Décembre 2013

La journée du souvenir des combats du Maroc et Tunisie et de la guerre d'Algérie a été célébrée au Monument aux Morts de Bonnevaux où les anciens combattants étaient nombreux.

8 Mai 2014

La cérémonie a eu lieu avec la participation de la population. Après le dépôt de gerbe, le Président des Combattants a remis à M. Jean CARENA la croix du titre de la reconnaissance de la nation, avec agrafe Afrique du Nord.

Les enfants ont chanté la Marseillaise avec la population présente et un vin d'honneur offert par la Mairie a permis de clore cette célébration.

11 novembre 2014

La cérémonie s'est déroulée sous un beau soleil au Monument aux Morts.

Le dépôt de gerbe a été suivi par l'appel de la liste des morts de la grande guerre où apparaissent 38 noms. Les enfants, toujours présents, ont participé en chantant la Marseillaise et toute les personnes présentes ont été conviées au verre de l'amitié à la MTL, à l'occasion de l'exposition « Mémoire 14-18 ». Pour les anciens combattants, la journée s'est poursuivie à Bulle.



Association des Bambinos

L'association des bambinos a pour but d'initier les enfants au bénévolat. Une réussite jusqu'à présent avec 50 enfants inscrits (nous ne pouvons pas en accepter plus) et un nombre important de bénévoles adultes. Les bambinos reprendront leurs activités en septembre 2015.

Pour raison personnelle, il n'y aura pas de spectacle cette année mais les jeunes adolescentes se mobilisent toujours pour divers événements comme les virades de l'espoir par exemple, et bien d'autres encore. Tous participants et nouvelles idées sont les bienvenues pour l'année prochaine !! Joyeuses fêtes de fin d'année à vous tous !!

La Boule Riparienne

Cette année, le club compte presque une quarantaine de sociétaires du village et des alentours.

Comme toutes ces années, la société a organisé deux concours ouverts à tous en doublettes formées et le concours des sociétaires pour clore la saison estivale.

A ce dernier, presque tous les adhérents ont participé et ont partagé un repas au restaurant « chez Lou Let », offert par la société. Puis un concours en doublettes mêlées a eu lieu dans la bonne humeur, parsemé de fous rires et du « clac » des boules tirées.

Cependant, une ombre au tableau... nos marronniers ! Ils étaient beaux et nous faisaient de l'ombre ! Ils ont été sacrifiés sur l'autel des méandres du Drugeon ! Au près de leurs arbres, ils pointaient heureux les gens de la Boule Riparienne. Maintenant, ils attendent et espèrent la plantation de leurs successeurs afin de passer encore de bons moments au sein de leur société dans un site magnifique qu'est le bouldrome de la Rivière-Drugeon.



Club de l'amitié

Encore une belle année pour le club. Elle a commencé (saison 2013-2014) par le traditionnel pique-nique à la ferme de Cessay le 10 septembre 2013. 48 adhérents se sont retrouvés ce jour là dans la bonne humeur avec repas, boules et tarot.

Le 3 octobre, 20 marcheurs prennent la direction de Bulle pour la journée inter clubs Frasnè-Drugeon. L'itinéraire concocté par nos amis Bullards nous conduit à la ferme des « Emmalloches », histoire de nous mettre en appétit pour le repas qui suit, salle Foblan.

Le repas de Noël (samedi 7 décembre) a réuni 62 convives sur 70 adhérents. Excellent repas et animation de « Gérard » très appréciée (musique et imitations).

Le 3 mars 2014 grand succès du concours de tarot inter-clubs, 128 joueurs et plus de

130 amateurs pour déguster une excellente soupe à l'oignon préparée par les dames du club et suivie d'une assiette anglaise. Cette journée contraste heureusement avec celle du 23 février où nous organisons le concours de tarot dans le cadre d'« Atouts Maitres ». Seulement 44 joueurs (dont 10 du club). Cette manifestation ne sera pas reconduite en 2014-2015.

Le 26 mars, repas grenouilles à la ferme auberge d'ULLY (vers Ornans) en pleine nature, belle participation 62/70 et satisfaction générale.

Notre loto du lundi de Pâques n'a pas eu le succès habituel, une mauvaise information donnée dans la presse régionale quant aux horaires a sans doute contribué à la baisse de fréquentation.

« LE PRÉSIDENT PASSE LA MAIN »

C'est l'information la plus importante. Le



pique-nique organisé traditionnellement début septembre à Cessay a été avancé au 5 juin 2014. Deux raisons à cela : La première : il ne fallait pas laisser trop longtemps au congélateur le chevreuil que les chasseurs de La Rivière avaient généreusement offert aux anciens. Merci à eux. La seconde : le désir du président Pierre BRESSAND de mettre fin à son mandat. L'assemblée générale a été réunie avant le déjeuner. Le président a confirmé son départ. Le comité a été renouvelé

et Madame Renée BERTRAND « La Renée » a accepté de reprendre le flambeau. Pierre a assuré pendant 14 ans les responsabilités à la tête du club. Il a lancé plusieurs activités qui ont connu un grand succès (loto, tarot inter-clubs). Il a su faire face et donner un bel élan à notre association, qu'il en soit remercié. Bon vent à la nouvelle présidente dont la devise est « ambiance et bonne humeur ».

Club fait main

C'est avec notre traditionnel repas de fin d'année, que l'année 2014 s'est terminée dans la bonne humeur.

De nombreuses réalisations ont été créées cette saison. De magnifiques encadrements sophistiqués, de nombreux supports en mosaïque, différentes peintures sur toile ou sur bois, bref, il y en a eu pour tous les goûts et tous les talents.

Nous sommes une quinzaine d'adhérentes et un adhérent, issus des villages alentours et malheureusement peu de La Rivière-Druegeon, ce que nous regrettons. Tous



se conseillent, s'entraident et se motivent.

Si vous aimez créer, décorer, bricoler, venez nous rejoindre les lundis de 13h30 à 17h et les mardis de 20h30 à 23h. Nous avons l'espace, le matériel, la documentation et quelques savoir-faire pour 35 € par an. Les 3 premières séances d'essai sont gratuites.

Pour tous renseignements :

Evelyne LEFEVRE 03.81.49.80.19

Véronique ROUSSELET 03.81.49.80.15

Béatrice COUTERET 03.63.80.20.85



Haut-Doubs

C.P.I.E du Haut Doubs

Ouverture au grand public du Centre de ressources

En mai 2014, le CPIE du Haut-Doubs a inauguré son centre de ressources dédié à l'éducation à l'environnement et au

développement durable (EEDD).

Situé au 2^{ème} étage de la maison de l'environnement, le centre de ressources est un lieu d'information et de documentation, ouvert à tous (grand public, enseignants, étudiants, collectivités, professionnels, stagiaires en formation, demandeurs d'emploi...).

Un lieu unique, au service du territoire du Haut-Doubs

Véritable relais local d'information et de culture, le centre de ressources propose :

- **Une bibliothèque et une consultation sur site en accès libre et gratuit** proposant une offre documentaire variée et multi-supports (livres, ouvrages rares, mallettes pédagogiques, jeux, revues spécialisées, documentations techniques, études, mémoires, documentation relative aux métiers de l'EEDD...);
- **Des outils pédagogiques** pour enrichir les interventions des enseignants / animateurs ;
- **Un poste de consultation de la base de données** pour trouver des ouvrages par thématique (comme par exemple : faune, flore, zones humides, patrimoine bâti, métiers...);
- **Un accompagnement et une assistance** dans votre recherche d'informations, sur demande et/ou rdv.



Un lieu de travail accueillant, surplombant le jardin de curé et à proximité d'expositions temporaires, elles aussi en libre accès.

Le centre de ressources vous propose plus de 2000 références, grâce à un fond mis à jour régulièrement.

Un espace est consacré exclusivement aux enfants avec des bandes dessinées, des revues, des jeux...

Horaires d'ouverture

Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous

Jardin en fête

En partenariat avec l'association culturelle, le CPIE a organisé le samedi 14 juin la journée festive au jardin de curé : « Jardin en fête ». Au total, nous avons accueilli plus de 600 personnes sur la journée. Quelques nouveautés étaient proposées cette

année, comme un espace dédié aux contes et un marché de producteurs.

Accueil de loisirs

L'équipe d'animateurs du CPIE a accueilli cet été une quarantaine d'enfants de la Rivière-Druegeon principalement, lors des 3 semaines d'accueil de loisirs. Des thématiques différentes étaient proposées : Au pays des minuscules, Tous dans les bois et À la recherche du trésor.

Prochainement : Un sentier de découverte à la Rivière-Druegeon « Druegeon & Dragons »

Dans le cadre du projet de développement touristique de la Vallée du Druegeon, le CPIE collabore avec la CFD et les communes pour assurer la promotion et la valorisation de deux itinéraires pédagogiques sur la Rivière Druegeon et Vaux-et-Chantegrue.

Association culturelle

Pendant l'année 2014, le groupe jardin de curé de l'Association culturelle a poursuivi ses activités. Été pluvieux pour le jardin de curé mais les visites se sont jouées entre les gouttes avec beaucoup de chance ; ce qui donne un bon bilan.



La fête du printemps du 15 juin en collaboration avec le CPIE a réuni au jardin sur la journée plus de 300 visiteurs autour d'un marché paysan, de la caverne des contes, des ateliers sur la biodiversité ou le compostage !

Les visites d'été, les 7 juillet et 9 et 21 août ont été suivies par 30, 35 et 60 personnes.

Une nouveauté cette année : le 8 août, soirée-contes qui regroupa une cinquantaine de personnes qui purent découvrir le jardin à la lueur de simples torches à huile et connaître les secrets de la vie au jardin lorsque plantes et animaux se retrouvent entre eux !

Été qui fit la joie des limaces et des escargots mais qui malgré tout donna de beaux légumes à exposer pour la fête

d'automne du 5 octobre. Les quelques 130 participants à cette journée ont découvert la fabrication de la choucroute et purent troquer des plantes du jardin avant d'emporter quelques légumes pour la soupe du soir.

Les bénévoles du jardin de curé recherchent désespérément à agrandir leur groupe. Ils aimeraient

s'entourer de personnes, pour des tâches qui ne sont pas forcément du pur jardinage mais invitent tous ceux qui peuvent consacrer un peu de leur temps à des activités autour du jardin, comme couper des fleurs fanées, préparer des étiquettes, semer des graines dans des godets, classer, étiqueter des photos du jardin, ranger l'abri jardin, nettoyer les outils, ramasser les fruits tombés... etc.

Les jours ou horaires de travail peuvent être changés ! Si vous pouvez les aider, vous pouvez les joindre au 03.81.89.70.76 ou au 06.87.03.42.54. Une réunion sera organisée au printemps avec tous ceux qui voudront bien rejoindre ce groupe et partager un peu de convivialité autour du jardin.

Drugeon rallye team

Le 12 Avril 2014 l'association en partenariat avec l'ASA SEQUANIE a organisé le rallye de la Rivière Drugeon. Pleine réussite pour cette agréable journée avec plus de 140 voitures engagées.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la préparation et au bon déroulement de ce rallye. A l'année prochaine.

Tous les équipages remercient sincèrement leurs sponsors sans lesquels la pratique de leur sport favori ne pourrait se réaliser.

Quelques résultats :

206 RC de PAULIN Jérôme et Rousselet Christophe :

Ronde du Jura	: 92 ^{ème} au scratch, 5 ^{ème} de classe, 42 ^{ème} de groupe
Rallye Séquanie La Rivière-Drugeon	: Abandon mécanique
Rallye du Val D'Orain	: 29 ^{ème} au scratch, 7 ^{ème} de classe, 8 ^{ème} de groupe
Rallye Matour	: 32 ^{ème} au scratch, 3 ^{ème} de classe, 5 ^{ème} de groupe
Rallye du Sel (Salins)	: 26 ^{ème} au scratch, 5 ^{ème} de classe, 5 ^{ème} de groupe
Rallye de Montbéliard	: 22 ^{ème} au scratch, 4 ^{ème} de classe, 9 ^{ème} de groupe
Rallye de Haute-Saône	: 23 ^{ème} au scratch, 3 ^{ème} de classe, 6 ^{ème} de groupe

206 RC de PAULIN Anthony et Ludovic :

Rallye Séquanie La Rivière Drugeon	: 26 ^{ème} au scratch, 5 ^{ème} de classe, 8 ^{ème} de groupe
Rallye Matour	: 33 ^{ème} au scratch, 4 ^{ème} de classe, 6 ^{ème} de groupe
Cote de Vuillafans Echevannes	: 49 ^{ème} au scratch, 4 ^{ème} de classe, 10 ^{ème} de groupe
Rallye de Haute-Saône	: 54 ^{ème} au scratch, 8 ^{ème} de classe, 10 ^{ème} de groupe

Renault Clio de Dichamp Anthony et Bourdin Davy et Charline Dichamp

Rallye Avallonnais	: 38 ^{ème} au scratch, 5 ^{ème} de classe, 10 ^{ème} de groupe
Rallye Séquanie La Rivière Drugeon	: 21 ^{ème} au scratch, 5 ^{ème} de classe, 6 ^{ème} de groupe
Rallye du Val D'Orain	: 28 ^{ème} au scratch, 3 ^{ème} de classe, 8 ^{ème} de groupe
Rallye des Vosges Saonoises	: 71 ^{ème} au scratch, 7 ^{ème} de classe, 20 ^{ème} de groupe
Rallye du Sel (Salins)	: 38 ^{ème} au scratch, 5 ^{ème} de classe, 13 ^{ème} de groupe
Rallye de Montbéliard	: 23 ^{ème} au scratch, 2 ^{ème} de classe, 3 ^{ème} de groupe
Rallye de Haute-Saône	: 28 ^{ème} au scratch, 2 ^{ème} de classe, 10 ^{ème} de groupe
Ronde du jura	: 65 ^{ème} au scratch, 1 ^{er} de classe, 8 ^{ème} de groupe
Rallye du sel (Salins)	: 76 ^{ème} au scratch, 1 ^{er} de classe, 9 ^{ème} de groupe

La Simca rallye II de Pascal Dichamp avec sa fille Charline a ouvert plusieurs rallyes cette année.

Elle a également participé à plusieurs montées historiques : Salins, Bolandoz, Villers s/ Chalamont, etc...

Le week-end du 25/26 octobre elle était présente sur le circuit de Septfontaines





Drugeon sports

Un effectif qui se stabilise

En cette année 2014/2015 notre club avoisine les 180 licenciés, chiffre comparable à celui de l'an dernier. Cet effectif conséquent fait de notre club un des clubs forts du Haut Doubs.

L'effectif se compose ainsi

- 26 dirigeants (dont 1 femme)
- 1 arbitre (**Yannick Louys**)
- 35 licenciés seniors entraînés par Rachid Tahri depuis Octobre 2014 .
- 17 licenciées seniors Féminines entraînés par Patrick Reymond.
- 15 licenciés encadrés par David Poix et Nicolas Scalabrino en U18-U17-U16.
- 13 licenciées encadrées par Stéphane Courtet, Clément, Michel et Emmanuel Colin en U17 F.
- 19 licenciés encadrés par Jean-Claude Droz-Bartholet, Serge, Mario et Christophe Serrette en U15-U14.
- 15 licenciés en U13-U12 entraînés par Patrice Jacques et Sylvain Defrasne.
- 12 licenciés en U11-U10 encadrés par Damien Sievert.
- 23 licenciés en U9-U8-U7-U6 entraînés par Claude André et Joël Pasteur .

Un grand merci à tous les dirigeants(es) et aux parents bénévoles qui aident aux déplacements et à l'encadrement.

Du nouveau dans le club

Après notre équipe U17F, nous avons la joie de vous présenter l'équipe féminine Senior qui a vu le jour en mars 2014. Après des débuts difficiles, cette équipe a beaucoup progressé sous la houlette de Patrick Reymond. Elle mérite vos encouragements au bord du terrain.

Du nouveau dans le comité

Christine Ménétrier quitte son poste de trésorière du club, elle est remplacée par Loïc Muller.

Nous la remercions pour le travail accompli depuis de nombreuses années.

Suite à la démission de Benoît Martinez, entraîneur des seniors en cours de saison, Rachid Tahri lui succède à ce poste. Merci à Benoît pour tout ce qu'il a apporté et souhaitons pleine réussite à Rachid dans ses nouvelles fonctions. Je rappelle que toutes les personnes qui souhaitent s'investir dans le club pour les manifestations ou l'organisation sont les bienvenues, alors n' hésitez pas à vous manifester.

Challenge du souvenir

Samedi 16 Août 2014, un tournoi a réuni 19 équipes dans le meilleur esprit. En fin de journée, une rencontre a opposé Les amis de Jean-Rémy Boucher contre les vainqueurs de la coupe Bognon 2003. Désormais le challenge du souvenir nous permet de rappeler, outre Jean Rémi , Etienne, Valentin, la mémoire de tous les serviteurs des deux clubs d'origine, aujourd'hui disparus.

Les seniors Féminines, avec leur nouvel équipement : On remercie les sponsors : Procompta pour la réalisation des survêtements et Le foyer des jeunes de la Rivière Drugeon pour le jeu de maillots.



Match du souvenir : Les amis de Jean-Rémy Boucher contre Les Vainqueurs de la coupe Bognon 2003.

De belles satisfactions

Opérant dans l'équipe U17 Féminine qui obtient de superbes résultats, Lucie Paris et Gaëlle Grillon ont été sélectionnées en équipe départementale des U12F-U13F. Bravo à elles et à leurs entraîneurs.

Remerciements

Chaque licencié possède un superbe survêtement aux couleurs du club grâce à de nombreux partenaires qui se sont réunis pour l'occasion. Merci à Laurent Pontarlier de Bulle, magasin Expert à Pontarlier, Promotion Pellegrini de Oye et Pallet, Pizzeria Romagnola à Doubs, Garage Peugeot à Bulle et l'entreprise Romanzini de la Rivière-Drueon. Merci aussi aux généreux partenaires qui sont présents sur nos calendriers chaque année. Pour terminer, grâce à



l'effort des communes que nous remercions, des travaux ont pu être réalisés, mises aux normes des terrains et bâtiments, installation de filet de protection et abris pour les joueurs au bord du terrain.

Prochaines dates à retenir

Concours de belote : Vendredi 24 Avril 2015 à La Rivière Drueon.

Loto avec Kiki à Chaffois le vendredi 15 Mai 2015.

Tournoi challenge du souvenir : été 2015, date à définir.

Pétanque le samedi 8 août 2015.

Concours de tarot en Décembre 2015.

A bientôt sur les terrains

Grégory Pourchet - Président

Le Foyer

Cette année encore la Fête des Escargots fût un grand succès.



Outre les trois soirées de concert avec entre autres « Letzur », « Les Spiders », « Les Snails » et « Les Infidèles » en tête d'affiche le samedi soir, l'escargot était encore l'attractivité de cette 38^{ème} édition. Les dégustations du vendredi soir et du dimanche ont été une belle réussite grâce aux efforts de tous les bénévoles que nous remercions une fois de plus par la présente.

Ce beau week-end fut également une réussite pour les enfants avec les diverses animations du dimanche après-midi : Fakir, Magicien, initiation aux arts du cirque, trampoline ...

Pour rappel l'Association le foyer loue du matériel pour vos manifestations :

- ♦ Tables, banc, tireuse a bière : Contact Yohann Grillon 06.82.39.71.81
- ♦ Sonorisation : Contact Yannick Vuitenez 07.89.88.38.05
- ♦ Camion/remorque frigorifique : Contact Sébastien Bressand (Boris) 06.81.73.39.74

Le terrain de Tennis est également toujours géré par l'association. Vous pouvez retrouver les informations



nécessaire pour jouer de Mars à Octobre sur le tableau d'affichage situé sur le terrain ou en contactant le gérant Matthieu Trimaille 06.88.04.44.00

Le « Bal des cochons » sera également renouvelé cette année le 18 avril.

Pour terminer, le bureau a changé lors de la dernière assemblée générale, voici les personnes qui le composent aujourd'hui :

Président : Yohan Grillon

Vice-Président : Jérémy Grillon

Trésorier : Adrien Trimaille

Vice-Trésorier : Yannick Vuitenez

Secrétaire : Flavien Trimaille

Association Parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves a pour mission principale le bien-être des enfants à l'école.

Elle ne peut intervenir dans la pédagogie de l'enseignement mais ses membres qui représentent tous les parents des élèves des deux écoles, entretiennent des relations étroites avec les enseignants.

Cette association organise plusieurs manifestations (loto, journée de la pêche...) dont les bénéfices sont distribués

pour financer la classe de mer, des voyages ou sorties scolaires ou des équipements (par exemple des vélos en maternelle, un appareil photo...).

Pour rejoindre l'association, vous pouvez contacter les membres du nouveau bureau :

<i>La Présidente</i>	PAULIN Adeline
<i>Le Vice Président</i>	GRILLON Franck
<i>La Secrétaire</i>	POUTHIER Sandra
<i>La Trésorière</i>	SHELL Aurélie

L'EST RÉPUBLICAIN | DIMANCHE 8 JUIN 2014

La Rivière-Drugeon



Les banderoles de la colère

C'est un samedi chaud à tout point de vue. Dans la cour de l'école, des parents d'élèves ont confectionné des banderoles contre la menace de fermeture d'une classe. Avec pétition et perspective d'une occupation de l'école.

LIRE EN PAGE PONTARLIER SA REGION

NON à la fermeture !

En mai dernier, les membres de l'Association des Parents D'Elèves ont convié les parents du R.P.I pour débattre de l'avenir de leur école primaire.

Alors que la nouvelle école sort de terre, l'Inspection Académique vient d'annoncer la fermeture d'une classe à la rentrée 2014-2015.

Cette décision, jugée néfaste aux intérêts de l'enfant, a entraîné une colère des parents, qui ont répondu présents à l'appel de l'Association avec la création de banderoles, mise en place d'une pétition et même une occupation de l'école prévue.

Cette forte mobilisation a été finalement entendue par Mr Renaud, Directeur des services de l'Education Nationale, lors de son entretien avec Mr Grillon Franck, président de l'Association, entouré également d'élus qui nous ont soutenus tout au long de notre mouvement.

L'EST RÉPUBLICAIN | MERCREDI 18 JUIN 2014

La Rivière-Drugeon



Pas de suppression de classe

L'entrevue avec le directeur académique des services de l'Education nationale a duré 20 minutes. Elles auront été suffisantes pour soulager les parents d'élèves et les élus du regroupement pédagogique.

LIRE EN HAUT-DOUBS

Club Top forme

Le club Top Forme a repris ses cours de gymnastique pour l'année 2014/2015, encadrés par un nouveau professeur : Adeline Bouhier.

Les cours de gymnastique où l'on pratique zumba, cardio training, abdos, fessiers, cuisses, king boxing, speed ball..., sont dispensés tous les lundis de 20h à 21h à la MTL et se déroulent dans une ambiance sportive et joviale.

Cette année, le club compte 25 adhérentes et il y a toujours de la place pour accueillir de nouvelles et nouveaux licenciés.

Composition du bureau :

Présidente : Myriam Cart-Lamy.

Vice présidente : Pascale Brocard.

Secrétaire : Mariane Grillon.

Trésorière : Mélanie Putigny.

Assesseurs : Sylvie Droz-Bartholet, Bernadette Brat et Chantal Patoz.



Club vétérans football

Saison 2014

Vous avez plus de 33 ans venez nous rejoindre au sein des vétérans de Drugeon Sports.

Nos matchs se déroulent en 2 phases : une première d'Avril à Juin et une deuxième de fin Aout à début Novembre, on joue de 18 à 20 matchs par saison.

Les matchs se jouent le vendredi soir vers 19h30 le plus souvent sur le terrain de la Rivière pour les matchs à domicile

Les après matchs se terminent toujours au restaurant pour une 3ème mi-temps où les exploits et les erreurs sont commentés.

Contact **Mr DUARTE Mario Tél : 06 40 55 61 57**



Intercommunalité



SEVAD, école intercommunale.

Il y a un an, à cette même époque, nous vous informions que les travaux de la nouvelle école allaient débuter. Aujourd'hui, c'est une réalité, cela n'a échappé à personne, les travaux sont bien avancés. Les lots génie civil, charpente et couverture, fermetures extérieures et voirie et réseaux sont maintenant terminés. Les travaux intérieurs sont en cours avec pour objectif d'ouvrir cette nouvelle école aux élèves pour la rentrée scolaire 2015/2016.

Une commission a été créée afin de traiter les divers aménagements et équipements de l'école. Il s'agit de l'ameublement des classes et du périscolaire, de l'équipement informatique, et de gérer les différentes questions qui ne

manqueront pas de s'imposer à nous au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Cette commission a également pour objectif d'engager la réflexion quant à l'accueil périscolaire que nous mettrons en place lors de la rentrée scolaire 2015 - 2016, de choisir un prestataire pour animer et gérer le périscolaire et de réfléchir à l'aménagement des rythmes scolaires qui pourront être révisés du fait que nous serons en mesure d'accueillir les enfants dans ces nouveaux locaux. Concernant ces deux questions, les parents d'élèves seront associés aux décisions finales. Afin de faire taire certaines rumeurs infondées qui circulent depuis quelques temps, voici des précisions concernant l'accueil périscolaire. La nouvelle école nous permettra de mettre en place un accueil périscolaire, notamment le midi avec des repas. Il pourra être étendu au matin et en fin de journée. Les modalités d'accueil - amplitude

horaire, matin, midi et fin de journée, coûts - ne sont pas encore définies, c'est la commission qui fera des propositions au conseil syndical pour validation. Par contre, nous pouvons d'ores et déjà vous informer que dans un premier temps, nous n'accueillerons pas les élèves des classes maternelles.

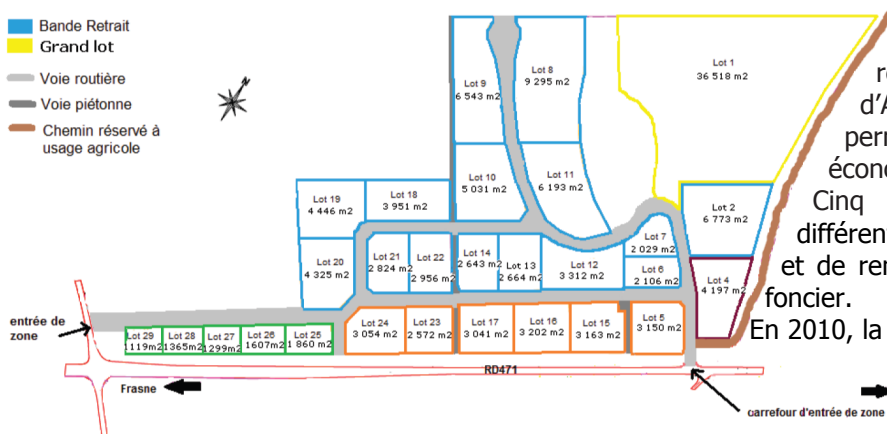
Concernant les transports scolaires méridiens, à ce jour, nous n'avons pas d'informations précises à ce sujet.



Samedi 8 novembre 2014, les enseignants ont visité le chantier de l'école et nous ont fait part de leur satisfaction quant à cette construction qui leur a paru fonctionnelle.

- Bande vitrine Grands lots
- Bande vitrine Petits lots
- Bande vitrine Lot décalé
- Bande Retrait
- Grand lot
- Voie routière
- Voie piétonne
- Chemin réservé à usage agricole

ZAE intercommunale de Bulle



Dès 2005, le lancement de la carte communale de Bulle initie les premières réflexions sur le futur emplacement de la Zone d'Activités Economiques. Une enquête publique permet à la population, aux acteurs agricoles et économiques de se prononcer sur le projet.

Cinq années sont consacrées à la réalisation de différentes études et notamment l'étude d'entrée de ville et de rencontre avec des propriétaires de terrains pour le foncier.

En 2010, la Communauté de Communes Frasne-Dugeon lance officiellement le projet d'aménagement de la ZAE de Bulle et recrute un maître d'œuvre.

De 2011 à 2013, de nouvelles études sont

réalisées (études géotechniques, recherches archéologiques, traçages hydrogéologiques...). Puis une nouvelle enquête publique a lieu du 13 mars au 13 avril 2013 et aboutit à l'obtention du permis d'aménager et à l'autorisation au titre de loi sur l'eau. Les travaux d'aménagement peuvent alors commencer, dans un premier temps sur le lot 1 puis sur la totalité de la zone.

28 lots, entre 1 119 m² à 36 518 m², sont commercialisables. Le prix de vente est fonction de la localisation des lots.

Le projet qui s'élève à 6 468 115 euros est financé par des subventions (685 856 euros), la vente des lots (3 485 386 euros), les recettes diverses (105 435 euros) et 2 191 439 euros à la charge de la CFD soit 16,70 euros / m² vendu.



Chemin de découverte Drugeon & Dragons

Courant de l'été 2015 de nouvelles têtes feront leur apparition à la Rivière-Drugeon. Ces nouvelles têtes correspondent aux personnages qui vous guideront le long du sentier de découverte du Village baptisé «Drugeon & Dragons» .

En chemin vous rencontrerez **Rivdrü le Sage**, un érudit qui vous mènera dans l'aventure, en vous éclairant sur l'Histoire et la botanique du village.

Pour **Maitre Pélisele**, le nain bâtisseur, les bâtiments et autres constructions du village n'ont pas de secret pour lui, à croire qu'il était là lors de la construction du village !

Miss Biodiva sera votre alliée dans les milieux aquatiques. Vous la retrouverez au bord des cours d'eau, des mares et des étangs. Elle sait tout de la biodiversité des milieux aquatiques.

Enfin, le **Père Nicolas** vous confiera les mystères des « curés » dans l'histoire de notre village.



Durant cette balade en famille de quelques kilomètres à travers le village vous vous laisserez guider par l'histoire de ces personnages. Avec l'aide de vos enfants vous partirez à la recherche des principaux trésors de la commune. Des panneaux d'information seront installés le long du parcours et un livret ludique vous accompagnera en apportant des informations supplémentaires sur les spécificités du village.

Les panneaux d'interprétation du sentier sont créés par le CPIE du Haut-Doubs avec l'aide d'un illustrateur, créateur des personnages.

Financement du projet : CFD (30%), FEDER (30 %), Conseil régional de Franche-Comté (20%) et Conseil général du Doubs (20 %).

S.M.C.O.M

À compter de 2015, la collecte des bacs jaunes aura lieu tous les 15 jours.

Vous retrouverez le calendrier de collecte et d'autres informations sur www.smcom-haut-doubs.fr

Les jours de collecte restent inchangés et les bacs doivent toujours être sortis la veille au soir, soit le jeudi pour notre commune.

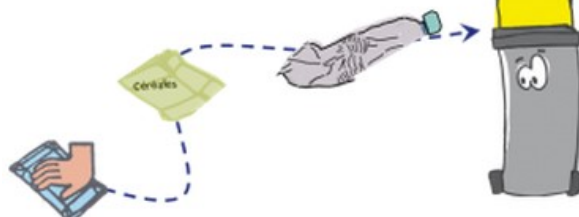
4 conseils pour optimiser le remplissage du bac jaune :

1 – collez un "STOP PUB" sur votre boîte aux lettres pour réduire votre quantité de papier.

2- aplatissez vos bouteilles plastiques.

3 – pliez et déposez à plat vos briques alimentaires, petits emballages en carton et cartonnettes.

4 – évitez de mettre vos gros cartons bruns dans votre bac,



une benne dédiée à ce type de déchet est disponible en déchèterie.

Le Centre communal d'action sociale est un établissement public, autonome, avec un budget propre, indépendant du budget communal.

Il intervient dans le domaine de l'aide sociale. Il étudie les demandes d'aides qui peuvent être déposées en mairie.

Le choix du CCAS s'est porté sur l'organisation d'un repas annuel pour les personnes de plus de 70 ans afin de créer un moment de convivialité et d'éviter l'isolement de certaines personnes.

Il fête également les anniversaires des 90, 95 ou 100 ans en organisant un goûter ou autre pour se réunir autour de la famille de la personne âgée.

Le CCAS est propriétaire de parcelles boisées et de terrains qui constituent sa principale source de revenus.

En 2014, les forêts du CCAS ont été soumis au régime forestier. Un plan d'aménagement a été proposé au comité

(Coupes et travaux pendant une durée de 20 ans sont programmés).

Le parcellaire a été renommé et de nouvelles plaques numérotées ont été posées (parcelles 1 à 10); les périmètres ont été nettoyés et délimités à la peinture (3 700 €).

Cette nouvelle gestion du CCAS permettra à ce dernier d'avoir des revenus plus réguliers ainsi qu'un suivi de l'entretien de sa forêt.



1



3



2



4



5



6

Photo 1 : Mr Pierre Paulin, 90 ans.

Photo 2 : Mme Odette Cart, 90 ans.

Photo 3 : Mme Gabrielle Parriaux 90 ans.

Photo 4 : Mme Denise Grillon 95 ans.

Photo 5 : Mr Gaston Rousselet 100 ans.

Photo 6 : Mme Paulette Duffait 90 ans.

Infos diverses



Ligue contre le cancer

Les actions de proximité de la ligue s'orientent principalement vers la recherche, l'accompagnement des malades, l'information, la prévention et le dépistage.

Ces actions sont rendues possible grâce au dévouement de nos bénévoles, à la générosité des donateurs et au soutien des municipalités.

Nous avons le plaisir de vous informer que la collecte récemment effectuée dans votre commune s'élève à 4 037 euros pour 148 donateurs avec une moyenne de 27,27 euros. Collecte effectuée par Mesdames Trouttet et Cart et Monsieur Bourgeois. Un grand merci pour ce formidable élan de générosité.

La recherche

La ligue soutient différents programmes de recherche, notamment ceux de notre CHU reconnus de grande qualité.

L'accompagnement des malades

« Proximité Cancer » est un service de la ligue offrant gratuitement et confidentiellement un accompagnement psychologique pour les patients et leurs proches.

Des permanences sont organisées à Besançon, Pontarlier, Ornans et Valdahon. Les personnes intéressées peuvent prendre directement contact



avec la ligue pour convenir d'un rendez-vous.

La ligue vient de signer une convention avec la Direction du CHU de Besançon et l'hôpital de Pontarlier pour soutenir et développer les soins de support complémentaires aux soins spécifiques que sont la chimiothérapie ou la chirurgie.

L'information et la Prévention

Bien en amont de la maladie, la prévention a pour objet de détecter certains comportements pouvant favoriser l'apparition de certains cancers (le plus connu est la consommation tabagique) et d'éduquer la population pour qu'elle adapte des comportements favorables à la santé (activité physique, alimentation équilibrée, etc)

Dépistage organisé en Franche-Comté

Il est très important de répondre tous les deux ans aux invitations de

l'ADECA (Association pour le Dépistage des Cancers). La ligue encourage, incite la population à se faire dépister.

Pôle Cancérologie-Biologie

Les travaux de construction sont en cours (Pôle Santé Jean Minjot à Besançon) pour s'achever courant 2015. La ligue soutient, valorise cet établissement qui coordonnera toute la cancérologie en Franche-Comté, en garantissant un égal accès aux soins avec une plus grande qualité de soins. La recherche et l'innovation seront dynamisées et les conditions d'accueil des malades et de leurs proches seront améliorées.

Visite des malades

Les malades du CHU, de la Polyclinique de Franche-Comté et de la Clinique Saint Vincent bénéficient des visites de quatre bénévoles formées par la ligue pour leur offrir le soutien et le réconfort qu'ils attendent.

Le Vendredi 24 avril 2015 aura lieu un concert au profit de la ligue contre le cancer à la salle des fêtes de Doubs avec « Les Marchands de bonheur » qui présenteront leur nouveau spectacle. Réservations possibles et billets disponibles chez Alain Bourgeois (03.84.49.83.81).

La prochaine collecte aura lieu en septembre 2015.

Des nouvelles de notre Amicale de Donneurs de Sang de FRASNE et des environs

Nos collectes présentent toujours un succès croissant puisque cette année nous avons pu dénombrier 333 personnes présentes aux quatre collectes ayant déjà eu lieu en 2014.

Voici les dates des collectes 2015

Jeudi 12 février

Mardi 21 avril

Mardi 15 juillet

Mercredi 30 septembre

Mercredi 2 décembre

Nous vous annonçons par la même occasion un évènement important **le dimanche 7 juin 2015 à FRASNE**. Notre équipe de bénévoles a pris en charge l'organisation de la



marche Départementale des Donneurs de Sang du Doubs.

Le but est de rassembler les Donneurs de Sang du Département, mais aussi toutes les personnes qui ont envie de passer une belle journée de convivialité.

Trois parcours pédestres seront balisés : environ 5 km /10 km/ et 20 km pour satisfaire chacun d'entre vous avec poste de ravitaillement. Des repas vous seront proposés le midi à l'issue de votre marche, suivi d'une animation musicale et remise des prix vers 16 heures.

Réservez dès maintenant votre dimanche.

Merci à tous les Donneurs, venez nous rejoindre pour cette bonne cause. Chacun peut en avoir besoin un jour pour lui-même ou l'un de ses proches.

Annie Lavaine. Trésorière de l'Amicale.



Opération brioches

Un grand merci à Kiki, Marie-Gabrielle, Anne-Marie, Charline et Florence pour le temps consacré à la vente de brioches au profit de l'ADAPEI. 156 brioches ont été vendues pour 1 081 euros affectés à la section locale de Pontarlier.

Merci à tous pour l'accueil chaleureux que vous leur avez réservé.



Des nouvelles de la maison Ages&Vie, la colocation pour bien vieillir au village !

Depuis juillet 2009, la maison Ages&Vie accueille au sein de notre commune des personnes, pour la plupart très âgées, qui ne pouvaient plus ou ne souhaitaient plus demeurer dans leur ancien domicile.

A La Rivière Drugeon, la maison est actuellement habitée par Mmes Cote-Colisson, Passelergue, Lépine, Duffait, D'Houtaud, Dussautoir et Mr Aizin.

Toutes et tous sont désormais des « r'virats » à part entière !

Dans la maison Ages&Vie, ils sont chez eux, ils vivent en colocation. Cela permet à chacun d'entre eux de profiter d'un grand appartement d'environ 300 m² et de diminuer en le partageant le coût de leur aide à

domicile. Bien sûr chacun dispose de sa grande chambre individuelle avec salle d'eau.

Les habitants de la colocation sont accompagnés au quotidien par l'équipe des auxiliaires de vie, composée de Claudine, Corinne et Tatiana (qui remplace Mimouna pendant son congé maternité).

Chaque jour, l'équipe des auxiliaires de vie se relaie pour aider les personnes âgées dans tous les actes de la vie quotidienne, selon le principe « chacun selon ses besoins ».

L'objectif est de leur permettre de mener une vie normale malgré la dépendance. Les auxiliaires de vie sont également d'astreinte la nuit par roulement, pour pouvoir intervenir en cas de problème.

Les médecins du secteur et le cabinet d'infirmières sont également fréquemment sollicités, ils apportent dans la maison le soin nécessaire pour soigner les petits tracas comme les maladies les plus graves.

A La Rivière-Drugeon, les colocataires

aiment particulièrement prendre le repas ensemble, regarder la télévision, lire, profiter de la terrasse lorsqu'il fait beau...

Cette année, la maison a fêté les 101 ans et 1/2 de Simone Dussautoir qui est la doyenne du village et qui, au fil du temps, garde bon pied, bon œil et bon mot : « c'est rien les 101 ans, c'est plutôt le demi » dira Mme Dussautoir qui ne fait pas les choses à moitié !

La maison Age et Vie est un lieu de vie accueillant, ouvert sur la commune : n'hésitez pas à faire une visite au sein de la colocation.

Possibilité d'accueil sur RDV pour visiter la maison.

contact au 03.81.25.08.23.



colocataires en visite au jardin de curé

Etat civil 2014

Naissances :

- ◇ GRILLON PAQUETTE Nolhan le 02 janvier
- ◇ ENGGIST Jules le 26 février
- ◇ EDME François le 05 avril
- ◇ POURNY Mathis le 17 avril
- ◇ VUILLAUME Camille le 04 juin
- ◇ BEUQUE Colinne le 07 juin
- ◇ MONNIER Alice le 17 juillet
- ◇ MÜLLER Léon le 30 juillet
- ◇ CARENA Maeva le 04 septembre
- ◇ VALENTIN Quentin le 22 octobre
- ◇ PASTEUR Nolan le 04 décembre

Mariages

- ◇ DEZISSERT Fanny et LECLERC Romain le 15 mars
- ◇ LONCHAMPT Mélina et CHAUVIN Cyril le 26 juillet
- ◇ LIARD Angélique et BAUDIN Michel le 11 octobre

Décès

- ◇ CARENA Randy le 1er février à l'âge de 24 ans.
- ◇ CAIREY-REMONNAY Thérèse le 17 janvier à l'âge de 85 ans.
- ◇ Abbé GRILLON le 15 avril à l'âge de 89 ans.
- ◇ PAULIN Geneviève le 30 juin à l'âge de 87 ans.
- ◇ ROMANZINI Daniel le 15 octobre à l'âge de 83 ans.

Agenda 2015

11 janvier : Vœux du maire

Du 1^{er} mars au 30 avril : Expo Impact des pesticides sur la santé et l'environnement

13 mars : Conférence-Débat sur l'impact des pesticides

11 avril : Rallye ASA Séquanie

18 avril : Bal des cochons

24 avril : Concours de belote organisé par Drugeon Sports

25 avril : Concert au profit de la ligue contre le cancer (salle des fêtes de Doubs)

15 mai : Loto organisé par Drugeon Sports

29 mai : Fête des mères

07 juin : Marche départementale des donneurs de sang

19-20-21 juin : Fête des Escargots

23 Juillet : Epreuve nationale de course d'orientation

08 Août : Concours de pétanque organisé par Drugeon Sports

06 septembre : Trail de la vallée du Drugeon organisé par le Ski Club Frasne Drugeon

27 septembre : Virades de l'Espoir

15 novembre : Loto organisé par l'Association de Parents d'élèves



Numéros utiles

SAMU : 15 ou 112

POMPIERS / 18 OU 112

GENDARMERIE 17 ou 03.81.89.71.17(Frasne)

ENFANCE MALTRAITEE 119

CENTRE HOSPITALIER PONTARLIER 03.81.38.54.54

CENTRE ANTI POISON : 03.88.37.37.37

MEDECINS : 39 66 la nuit, le week-end et jours fériés (conseils médicaux en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux)

Médecins de la Communauté de Communes

Dr BOERESCU	03.81.49.81.14
Dr CHESNEL	03.81.49.81.14
Dr JEANNIN	03.81.89.72.88

Services Médicaux – Frasne

Pharmacie DURAFORG et BUATOIS	03.81.49.81.50
Dispensaire (infirmières)	03.81.49.88.59
Dentiste MALAISE	03.8149.81.32
Kinésithérapeute BURGAT	03.81.46.24.07
Kinésithérapeute-ostéopathe FAYS	03.81.89.72.42
Orthophoniste POHL et CAYET	06.73.71.60.20
Pédicure Podologue DROZ-BARTHELET	06.85.36.45.60
Sophrologue Relaxologue HUGUES	06.73.52.45.51
Psychologue GRIBOIS-BERTIN	06.29.76.59.99
Cabinet Vétérinaire	03.81.49.81.48

Services Communaux et Intercommunaux

Mairie

(ouvert le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h) 03.81.89.70.50

Communauté de Communes Frasne Drugeon 03.81.49.88.84

Syndicat des Eaux Vau les Aigues (ouvert le mercredi de 16 h à 18 h) 03.81.89.70.50

Déchetterie Frasne (nouveaux horaires à compter du 5 janvier 2015) 03.81.89.88.06

horaires d'été les lundi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

horaires d'hiver les lundi et jeudi de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17

Ecole Maternelle – Bannans 03.81.49.85.56

Ecole Primaire – La Rivière Drugeon 03.81.89.71.03

CPIE – La Rivière Drugeon 03.81.49.82.99

ADMR – Frasne 03.81.89.87.68

Familles Rurales - Frasne 03.81.89.85.07

Halte garderie - Frasne 03.81.89.77.49

Relais petite enfance - Pontarlier 03.81.46.94.49

Médiathèque intercommunale - Frasne 03.81.38.32.93

Est Républicain – correspondant Jean-Pierre Zonca 03.81.89.78.11